

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Reconduction du confinement partiel à domicile dans 19 wilayas du pays

P. 3

AFRIQUE

Le développement en proie à des difficultés à cause des foyers de conflit et de tension (Djerad)

P. 24

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE BOUKADOU ET LAVROV

Vaccin Sputnik V et dossiers sahraoui et libyen évoqués

P. 24

VACCINATION CONTRE LE CORONAVIRUS

La campagne lancée depuis Blida

Sitôt les premières doses du vaccin russe "Sputnik 5" réceptionnées, les services sanitaires ont entamé la campagne de vaccination en commençant symboliquement par Blida, où le lancement officiel a eu lieu hier, en présence de membres du gouvernement. Présent sur place, Amar Belhimer, ministre de la communication, porte-parole du gouvernement a assuré que d'autres lots sont attendus pour aujourd'hui, au moment où son collègue de la santé, le Professeur Benbouzid évoquait un élargissement graduel de l'opération à l'ensemble des wilayas du pays.

P.10

DKnews



RETRAITES

Djaâboub exclut tout retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge

P. 3

TRANSPORT FERROVIAIRE

Début des essais sur la ligne Tissemsilt-Boughezoul

P. 4

ENIEM TIZI-OUZOU

Vers le rééchelonnement de la dette de l'entreprise (P-dg)

P. 6

SANTÉ

TENDINITES

Tout faire pour les prévenir

P.p 12-13

FOOTBALL

ELECTIONS DE LA FAF

Kerbadj et Walid Sadi annoncent leurs candidatures

P. 21



AUDIOVISUEL

Suspension du programme "Ma Wara'e El joudrane" d'Ennahar TV (ARAV)

P. 16

MÉTÉO

Des vents forts, parfois en rafales sur le littoral

P. 2

CULTURE

Appel à participation pour le Prix du président de la République pour les jeunes créateurs Ali-Maâchi



Ce prix est ouvert aux écrivains (roman, poésie et texte dramaturgique), aux musiciens et compositeurs, aux comédiens, aux chorégraphes et danseurs, aux plasticiens et aux cinéastes âgés entre 18 et 35 ans.

Les candidats voulant participer au Prix du président de la République pour les jeunes créateurs "Ali-Maâchi", sont invités à déposer leurs dossiers sur le site Internet du ministère de la Culture et des Arts, ou au niveau du Ministère de la Culture et des Arts, des directions de culture de wilaya, des maisons de la culture, précise le communiqué.

Les dossiers de candidature doivent comporter, entre autres, une demande manuscrite de participation, un curriculum vitae, une copie de l'œuvre présentée au concours et une fiche technique.

Le prix comprend un certificat de mérite et une récompense pécuniaire fixée à 500 000 DA pour le premier prix, 300 000 DA pour le deuxième et 100 000 DA pour la troisième place de chaque catégorie.

Les candidatures doivent être transmises avant la mi-avril 2021 alors que la cérémonie de remise du prix aura lieu le 08 juin 2021, selon le communiqué.

MÉTÉO

Des vents forts souffleront parfois en rafales sur le littoral



Des vents forts souffleront parfois en rafales jusqu'à dimanche matin sur plusieurs régions du littoral, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis samedi par les services de l'Office national de la météorologie.

Le validité du BMS est de samedi à 9h00 jusqu'à dimanche à 6h00 pour les wilayas de Tlemcen, Ain-Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza et Alger, et de samedi à 15h00 jusqu'à dimanche à 6h00 pour les wilayas de Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf.

La vitesse des vents sera de 60/70 km/h avec rafales atteignant ou dépassant parfois 90 km/h, selon le BMS.

AÏN DEFLA

Saisie de 35 quintaux de tabac à chiquer contrefait



Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté à Khémis Miliana deux individus pour trafic de tabac à chiquer contrefait et saisi 35,64 quintaux de cette substance, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Ayant eu vent de deux individus envisageant d'introduire une grande quantité de tabac à chiquer contrefait à Aïn Defla, les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Khémis Miliana ont mis en place un plan minutieux visant leur neutralisation, a-t-on indiqué.

Après avoir identifié les deux suspects âgés de 31 et 51 ans, les policiers les ont surveillés de très près, les arrêtant en début de semaine à l'entrée est de Khémis Miliana à bord de leur camion, a-t-on précisé.

La fouille minutieuse de leur véhicule a permis de trouver 495 cartons de tabac à chiquer contenant 118 800 sachets d'un poids total de 3 564 kilos soigneusement dissimulés sous des produits alimentaires, a-t-on fait savoir. Une somme de plus de 400 000 dinars, représentant les revenus découlant de cette activité, a également été saisie au cours de l'opération, a-t-on relevé.

Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les deux mis en cause ont été présentés, hier jeudi, devant les instances judiciaires de Khémis Miliana, a-t-on indiqué de même source.

BLIDA

Trafic de pièces archéologiques classées



Trois personnes ont été arrêtées, par les services de la gendarmerie nationale de la wilaya de Blida, pour trafic de pièces archéologiques classées datant du 19ème siècle, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps sécuritaire.

Il s'agit, d'une épée et d'un poignard datant du 19ème siècle relevant de la civilisation de la région de la Grande Kabylie (tribu Iflis Levher).

Cette affaire a été mise à jour, suite à des informations parvenues à la brigade suscitée, portant sur la présence d'individus en possession de pièces archéologiques, qu'ils s'approprièrent à écouler à bord d'un véhiculé touristique, a-t-on ajouté de même source.

BISKRA

400 foyers reliés au réseau de gaz naturel à Doucène



Pas moins de 419 foyers de l'agglomération El Khafoura dans la commune Doucène (80 km à l'Ouest de Biskra) ont été reliés jeudi au réseau de distribution de gaz naturel.

L'opération de raccordement de ce centre urbain a nécessité la pose de 24 km de canalisations pendant 270 jours de travaux exécutés pour un montant de 40 millions DA, selon les explications données sur site au wali de Biskra, Abdallah Abinouar.

Aussi, 24 opérations de raccordement au réseau de gaz ont été lancées depuis le début de l'année en cours dans plusieurs zones d'ombre de la wilaya et 13 communes ont bénéficié dans le cadre de programme d'actions de raccordement de cités et agglomérations, ont indiqué les services de la direction de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya.

CONSTANTINE

Saisie de 34 moteurs de véhicules d'occasion à El Khroub



Les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la commune d'El Khroub (Constantine) ont arrêté un individu âgé de 45 ans et saisi 34 moteurs d'occasion de véhicules, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitutif.

Agissant sur la base de renseignements fiables faisant état de l'existence d'un nombre important de moteurs de véhicules dans le garage du mis en cause situé dans la commune d'El Khroub, les gendarmes sont intervenus pour élucider cette affaire, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre toute forme de criminalité et la contrebande, a précisé la même source.

Munis d'une autorisation de perquisition et d'inspection délivrée par le procureur de la République près tribunal d'El Khroub, les éléments de cette brigade se sont déplacés sur les lieux, a ajouté la même source.

Après la fouille du local, les éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi les moteurs d'occasion de diverses marques de véhicule.

REGISTRE DE COMMERCE

Tarifs réduits pour les inscriptions payées par voie électronique

Le Centre national du registre du commerce (CNRC) a annoncé jeudi, dans un communiqué, la réduction des tarifs relatifs à l'inscription au registre du commerce et aux publicités légales lorsque le paiement se fait par voie électronique.

Cette mesure vise notamment à inciter les commerçants et les opérateurs économiques à utiliser ce mode

de paiement, vu ses avantages tel que la facilitation et la rapidité de l'opération d'inscription au registre du commerce, explique la même source. Elle vient en application des dispositions de l'arrêté du 8 novembre 2020 modifiant et complétant l'arrêté du 31 octobre 2016 fixant les tarifs applicables par le CNRC au titre de la tenue des registres de commerce et des publicités

légales. Concernant le commerce ambulatoire, les tarifs afférents à l'inscription sont réduits d'environ 56 % si le paiement s'effectue par voie électronique.

Les réductions concernent également les tarifs liés à la délivrance de différentes attestations par le CNRC quand le paiement se fait par voie électronique, ajoute le communiqué.

MESURES DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Reconduction du confinement partiel à domicile dans 19 wilayas du pays

"En application des instructions de Monsieur le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier Ministre Monsieur Abdelaziz Djerad a décidé de nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19).

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19), et soutenue par la démarche basée sur la prudence, la progressivité et la flexibilité engagée par les pouvoirs publics, ces mesures visent à ajuster le dispositif de protection et de prévention en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.

Elles visent également les adaptations nécessaires qui tiennent compte des exigences que commandent la nécessité d'assurer une continuité des activités économiques et sociales dans les meilleures conditions et ce notamment, par l'augmentation de l'offre de transport et l'amélioration des conditions de mobilité des citoyens.

Ces mesures se déclinent comme suit : 1. En matière de confinement partiel à domicile : La mesure de confinement partiel à domicile sera réaménagée et prorogée, pendant une durée de quinze (15) jours, comme suit :

- La mesure de confinement partiel à domicile de vingt heures (20) jusqu'au lendemain à cinq (5) heures du matin est applicable dans les dix-neuf (19) wilayas suivantes : Batna, Biskra, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi-Ouzou, Alger, Jijel, Sidi Bel Abbès, Constantine, Mostaganem,

M'Sila, Oran, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Ain Temouchent et Relizane.

- Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les vingt-neuf (29) wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Laghouat, Bejaïa, Béchar, Oum El Bouaghi, Tamenghasset, Tiaret, Djelfa, S'etif, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, Tindouf, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Ain Defla, Naâma et Ghardaïa.

Ces mesures de confinement sont applicables, à partir du dimanche 31 janvier 2021, pendant une durée de quinze (15) jours. Les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires, de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

2- En matière d'activités sociales et économiques: La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours, des marchés de ventes des véhicules d'occasion sur l'ensemble du territoire national.

La prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de quinze (15) jours et dans les dix-neuf (19) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile des activités suivantes :



- les salles omnisports et les salles de sport.

- les lieux de plaisance, de détente, les espaces récréatifs et de loisirs et les plages.

La prorogation, pour une période de quinze (15) jours et dans les dix-neuf (19) wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, de la mesure de limitation du temps d'activité à dix-neuf (19) heures concernant les établissements exerçant les activités suivantes :

- le commerce des appareils électroménagers.

- le commerce d'articles ménagers et de décoration.

- le commerce de literies et tissus d'ameublement.

- le commerce d'articles de sport.

- le commerce de jeux et de jouets.

- les lieux de concentration de commerces.

- les salons de coiffure pour hommes et pour femmes

- les pâtisseries et confiseries

- les cafés, restaurations et fast-food.

La prorogation de la mesure de limitation des activités des cafés, restaurations et fast-food à la vente à emporter uniquement. Toutefois, les Walis pourront procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19.

La prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de pré-

vention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

3- S'agissant des regroupements et rassemblements publics : La prorogation de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circonscription et autres événements tels que les regroupements au niveau des cimetières. La prorogation de la mesure d'interdiction qui concerne les réunions et assemblées générales organisées par certaines institutions. Les walis veilleront au respect de cette interdiction et de l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements.

Enfin et en dépit de la stabilisation des cas de contamination relevée durant ces derniers jours, le Gouvernement réitère ses appels à la prudence et à la discipline en direction des citoyens qui doivent poursuivre leur mobilisation pour lutter contre la propagation de cette épidémie et relever ce défi sanitaire, en respectant toujours les mesures barrières préconisées, telles que la distanciation physique, le port du masque obligatoire et le lavage fréquent des mains".

RETRAITES

Djaâboub exclut tout retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge

Le retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge est, pour l'heure, "exclu" compte tenu du déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR), a affirmé jeudi à Alger le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, mettant en avant la prise en charge de l'intégration des jeunes diplômés dans le monde du travail. A la question d'un député, lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur un éventuel retour à la procédure de retraite proportionnelle et sans condition d'âge et l'intégration des jeunes diplômés dans le monde du travail, le ministre a affirmé qu'"en l'état actuel des choses, il est impossible de revenir à cette procédure compte tenu du déficit de la CNR". M. Djaâboub a rappelé que "la procédure de départ à la retraite proportionnelle et

sans condition d'âge est intervenue dans une conjoncture exceptionnelle, en 1997, en raison de la situation économique qu'avait connue le pays suite à l'application du programme du FMI, qui a entraîné la fermeture de nombreuses entreprises et le licenciement d'un grand nombre de travailleurs". A ce jour, la procédure a profité à "plus d'un (1) million de personnes, ce qui a mis à mal l'équilibre financier de la CNR et créé, dès 2013, un déficit structurel", a ajouté le ministre précisant que face à cette situation, la CNR "a sollicité l'aide de différentes caisses de la Sécurité sociale et du Fonds national d'investissement (FNI) pour assurer le versement des pensions de retraite". Concernant l'intégration des bénéficiaires du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), M. Djaâboub a fait savoir que 2.228.500 jeunes

avaient bénéficié de ce dispositif, de 2008 au 31 octobre 2019, soulignant que beaucoup d'entre eux avaient été titularisés dans plusieurs secteurs administratifs et économiques, publics et privés. Il a fait état, dans ce sens, de l'intégration, jusqu'à fin octobre 2019, des bénéficiaires de ce dispositif parmi les diplômés de l'université et de la formation et de l'enseignements professionnels, conformément au décret du 08 décembre 2019, en prenant en considération l'ancienneté. Evoquant les efforts consentis en coordination avec les services concernés pour l'intégration professionnelle de ces jeunes, au nombre de 365.000, le ministre a indiqué que son secteur s'attèle à la mise en place d'un nouveau dispositif visant à améliorer l'employabilité, selon les compétences scientifiques et les besoins du marché pour absorber le

chômage. Le ministre a insisté, par ailleurs, sur l'impératif de renforcer l'investissement pour réaliser le développement et créer de nouveaux emplois. A une autre question sur la possibilité de rembourser les actes de la procréation médicalement assistée (PMA), le ministre a fait savoir que la fécondation in vitro est remboursable par les assurances sociales et peut être faite au niveau des structures hospitalières publiques. La contribution financière de la CNAS au profit des hôpitaux s'est élevée en 2020 à 92 milliards (Mds) DA atteindra les 102 Mds DA en 2021, a-t-il ajouté. L'insémination artificielle est certes pas incluse encore dans le système des assurances sociales mais il est possible aussi de la faire gratuitement au niveau des structures hospitalières publiques, a conclu le ministre.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement général sera réalisé en 2021 "si la situation sanitaire s'y prête" (Beldjoud)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a indiqué jeudi à Alger que "toutes les mesures nécessaires" avaient été prises pour la réalisation courant 2021 du 6e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), et ce "si la situation sanitaire s'y prête".

Répondant à une question d'un député concernant le retard accusé dans le lancement du 6e RGPH, lors des travaux d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le Président de l'Assemblée, Slimane Chenine, le ministre a

assuré que "toutes les mesures techniques, financières, humaines et juridiques ont été prises". Ce recensement devra avoir lieu courant 2021 si la conjoncture sanitaire que vit notre pays du fait de la propagation de l'épidémie du Coronavirus, s'améliore, a-t-il précisé. Pour M. Beldjoud, "la conjoncture sanitaire exceptionnelle que vit notre pays du fait de la propagation de l'épidémie de la Covid-19, a eu un impact négatif sur le déroulement de l'opération", ce qui a empêché la Commission nationale chargée de ce recensement de fixer la date de son organisation, a-t-il expliqué. Et de rap-

peler par la même l'importance capitale de cette opération dans la "crystallisation de la stratégie nationale dans tous les domaines". De même qu'elle aboutira à des données statistiques "précises et fiables", à même de contribuer à affiner les politiques publiques futures et à mettre en place des plans de développement "efficaces" en coordination avec l'ensemble des parties concernées, a-t-il soutenu. Pour ce faire, les Pouvoirs publics se sont attelés à la mise en place d'un plan pour le déroulement de "cette opération, à son suivi ainsi qu'à la prise de toutes les mesures indispen-

sables y afférentes". Parmi ces mesures, la mise à disposition des structures et des moyens matériels et humains, "l'activation" du rôle des commissions de commune et de wilaya et veiller au bon déroulement des différentes étapes qui précéderont l'organisation du recensement, « tout en assurant une formation préalable » au profit des ingénieurs de wilaya et des délégués des communes chargés du suivi du recensement. Entre autres mesures prises dans ce cadre, le ministre cite, la promulgation d'un arrêté interministériel fixant le montant des indemnités accordées aux personnels, ainsi

que la mise en place de mécanismes permettant la concrétisation d'une nouvelle approche dans le suivi de cette opération « stratégique ». A ce titre, l'Office national des statistiques (ONS) « a conclu un marché avec l'entreprise Mobilis, « portant » acquisition de 57.000 tablettes contenant des applications automatiques pour la collecte, en temps réel et de manière précise, de données statistiques. Ceci rendra possible leur exploitation par les autorités, à l'effet d'asseoir des politiques publiques basées sur des données « fiables ».

MICRO-CRÉDIT 64% des bénéficiaires en 2020 sont des femmes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Kaoutar Krikou a déclaré que 64% des bénéficiaires du micro-crédit en 2020 au niveau national étaient des femmes.

"Le taux de femmes ayant bénéficié du micro-crédit en 2020 au niveau national a atteint 64% du nombre global des bénéficiaires", a indiqué la ministre sur les ondes de Radio Blida au terme d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Dans la wilaya de Blida, le taux des femmes bénéficiaires a atteint 69% du nombre global des projets accordés au niveau local, permettant la création de 479 postes d'emplois, "une source de fierté", a-t-elle dit, pour l'Agence nationale de gestion du micro crédit (ANGEM). Les femmes optent pour ce type de crédit pour sa valeur réduite, ce qui les encourage à lancer leurs micro-projets. Mme. Krikou a indiqué que son département comptait assurer 780 micro-projets destinés essentiellement aux femmes.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a rappelé qu'une "réunion de coordination entre les différents secteurs concernés est prévue lors des prochains jours pour arrêter un programme d'action unifié de soutien à la femme rurale et à la femme au foyer".

Ce soutien se traduira par la formation, l'appui matériel, l'accompagnement ou la commercialisation, a-t-elle indiqué, ajoutant que l'objectif de cette action est d'atteindre un produit conforme aux normes nationales et de le faire connaître sur les marchés internationaux. Le soutien de la femme rurale et l'encouragement de son intégration dans la vie économique et productive s'inscrit dans le cadre de l'appui du produit national, à travers la conjugaison et la coordination des efforts du gouvernement.



De son côté, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou a souligné que cette visite d'inspection effectuée par les responsables du secteur du tourisme et de la solidarité visait à "sensibiliser au soutien de l'Etat en vue de mettre en exergue le rôle de la femme, qu'elle soit rurale ou au foyer, notamment celle des zones d'ombre".

Au cours de cette visite, les deux ministres ont supervisé le lancement d'une caravane de sensibilisation au profit des femmes au foyer dans les communes de Wadi Djar et Ain Roumana (Ouest). "Nous sillonerons toutes les wilayas pour montrer aux femmes au foyer tous leurs droits et les mécanismes que l'Etat a mis en place afin de soutenir et d'augmenter les revenus familiaux et créer de la richesse", a indiqué M. Hamidou, soulignant qu'il existe plusieurs dispositifs de soutien dans diverses activités, qu'il s'agisse de l'artisanat, l'agriculture ou les services. Cette caravane, ajoute-t-il, vise également à "encourager les femmes à suivre des

sessions de formation au niveau des chambres de l'artisanat et des centres de formation professionnelle à l'effet d'obtenir un diplôme leur permettant de bénéficier d'un local et d'un prêt pour démarrer un micro-projet".

Dans ce sillage, il a rappelé que l'Etat aiderait cette catégorie dans la commercialisation de leurs produits, notamment au regard de la stagnation de commercialisation depuis la propagation de la pandémie de Covid-19, faisant état de l'ouverture de plateformes électroniques au niveau des chambres de l'artisanat dédiées à la commercialisation des produits des artisans et de ceux de la femme.

Cette initiative, précise le ministre, vise à résoudre ce problème et à encourager tout un chacun à davantage de travail, soulignant qu'il "est impossible pour l'Etat de créer, en la circonstance actuelle, des emplois au profit de tous ses enfants, c'est pourquoi il a mis en place des mécanismes permettant de démarrer des petites et moyennes entreprises (PME), afin de contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle".

STARTUPS ET PROJETS INNOVANTS Près de 200 entreprises labellisées dès la semaine prochaine (ministre)

Près de 200 projets, entre startups et Projets Innovants, parmi 1000 projets inscrits pour ce premier semestre, seront labellisés dès la semaine prochaine, a indiqué jeudi à l'APS, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Ouaid.

Le ministre a précisé que 400 demandes de labellisation ont été introduites par les demandeurs du label "Projets Innovants", n'ayant pas de registre de commerce et voulant bénéficier des avantages réservés à ce type de projets avant de démarrer leur activité, et ceux qui aspirent au label "Startup".

L'objectif n'étant pas dans la quantité mais plutôt dans la qualité des projets labellisés, estime le ministre, évoquant des projets économiquement viables et surtout innovants qui auront un réel impact sur l'économie nationale et qui peuvent même exporter à l'international. Les entreprises privées doivent, selon lui, s'impliquer davantage dans le financement et l'investissement dans les startups, comme cela se fait partout dans le monde, recommande-t-il, surtout que des mécanismes d'encouragement ont été mis en œuvre par son département à leur adresse.

Une conférence régionale "Algeria Disrupt" à Oran fin février

Evoquant l'évènement dédié aux startups "Algeria Disrupt", le ministre a annoncé que la première conférence régionale se déroulera à Oran vers la fin du mois de février. Une autre rencontre régionale sera organisée à Ghardaïa, alors que Constantine abritera la conférence de la région Est du pays, avant la tenue d'une conférence nationale à Alger. Ajoutant que l'accélérateur de startups "Algeria Venture" sera bientôt réceptionné bénéficiant de plusieurs sites, un à Alger, un à l'Est, un à l'Ouest et un quatrième dans le Sud. S'exprimant au sujet des réalisations de la cellule de médiation avec l'administration, créée au niveau de son département, M. El-Mahdi Ouaid a qualifié son travail d'"important", considérant que le principal frein à l'innovation et à l'entrepreneuriat en Algérie est bien la bureaucratie.

Près de 400 demandes de médiation avec différentes institutions ont été traitées par cette cellule qui planche quotidiennement sur des dizaines de demandes, a indiqué le ministre, révélant que la médiation a permis de régler bon nombre de problèmes rencontrés par les porteurs de projets.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Début des essais sur la ligne Tissemsilt-Boughezoul (ministre)

Le ministre des Travaux publics et ministre des Transports par intérim, Farouk Chiali, a procédé jeudi à Tissemsilt au lancement des essais sur la ligne ferroviaire reliant la wilaya de Tissemsilt à Boughezoul (wilaya de Médéa). Dans un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué avoir procédé au lancement des essais sur le projet du trafic ferroviaire de la ligne Tissemsilt-Boughezoul qui s'étend sur 139 kilomètres, soulignant que les essais ont été lancés précocement, soit avant la date fixée à début février prochain. M. Chiali a mis en valeur la matérialisation d'un tel projet, réalisé par des sociétés, bureaux d'études et

laboratoires algériens, soulignant que son département ministériel accorde une importance au projet de réalisation du dédoublement de la voie autoroutière Khemis Méliana (Ain Defla)-Tissemsilt liant les deux wilayas, qui sera entamé, dans une première phase, sur l'axe de la voie d'évitement Khemisti-Layaoune. Concernant le projet de réalisation de l'autoroute des Hauts plateaux, le ministre a indiqué que "les études inhérentes à ce projet ne seront entamées que si les moyens financiers sont disponibles". D'autre part, Farouk Chiali a annoncé le déblocage d'un montant de l'ordre de 400 millions DA en vue de permettre d'assurer la maintenance

des routes nationales, des chemins de wilaya et communaux de la wilaya de Tissemsilt, auxquels il faut ajouter un montant de 1 milliard DA, programmé entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics. La visite d'inspection a permis au ministre de s'enquérir du projet de dédoublement de la RN 14 reliant les communes de Khemisti à Tissemsilt sur une distance de 9 km et d'inaugurer deux projets de confortement de chemins de wilaya (CW 15) dans la commune de Ouled Bessam sur une distance de 9 km et du CW 10 reliant les communes de Maassem et Sidi El Antri, sur une distance

18 km. M. Chiali a procédé également à l'inauguration d'un tronçon de 14 km pour le renforcement du chemin de wilaya (CW 25) dans la commune de Sidi Slimane et s'est enquis des travaux du projet de réaménagement du chemin de wilaya (CW 5) reliant les communes de Sidi Slimane et Beni Chaïb sur 16 kilomètres. Dans la commune de Tissemsilt, le ministre a inspecté la gare ferroviaire principale, une structure qui relève du projet de la ligne ferroviaire Tissemsilt-Boughezoul dont l'achèvement des travaux en réalisation est prévu durant la fin du premier trimestre de l'année en cours, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.

64^e ANNIVERSAIRE DE LA GRÈVE DES 8 JOURS

L'initiative nationale "L'arbre du chahid" lancée en février

L'initiative nationale "L'arbre du chahid" sera lancée le 18 février prochain à l'occasion de la Journée nationale du chahid, a annoncé jeudi à Alger le secrétaire général du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laid Rebika. Lors d'une conférence consacrée au 64^e anniversaire de la grève historique des huit jours (28 janvier-4 février 1957), M. Rebika a indiqué que le ministère des Moudjahidines lancera l'initiative nationale "L'arbre du chahid", le 18 février prochain, à l'occasion de la Journée nationale du chahid, et ce, en coordination avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), la Direction générale des forêts (DGF) et des représentants de la société civile. Des arbres seront plantés, à cette occasion, à travers toutes les wilayas du pays, a-t-il ajouté. Par ailleurs, les participants à la conférence ont livré leurs lectures et analyses respectives de la grève des huit jours. Ils ont été unanimes à dire que cette grève historique a démontré la "force d'organisation du Front de libération nationale (FLN)". Dans sa communication intitulée "La dimension populaire de la grève des huit jours", le Pr. Naïf Kaci Lyes a affirmé que la grève décidée par les dirigeants du FLN a été unanimement suivie par les Algériens "malgré toutes les tentatives du colonisateur français pour faire capoter

les efforts d'unification du peuple algérien". La France coloniale "a répondu par la force pour réprimer toute velléité d'organisation interne des Algériens en doublant les effectifs des soldats mobilisés et en attisant le racisme chez les civils français envers les révolutionnaires", a-t-il expliqué.

De son côté, le Pr. Hocine Abdessettar, de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Bouzareah, a mis en avant la "nécessité d'étudier la dimension stratégique" de la Révolution algérienne à travers la Casbah d'Alger et durant la grève des 8 jours, qui a, a-t-il dit, triomphé de la puissance coloniale et réalisé une victoire aux plans diplomatique, populaire et moral.

La grève de huit jours a également réussi, selon lui, à diffuser le génie du 1^{er} novembre parmi la base populaire qui a absorbé le message et s'est unie avec les dirigeants, avec conviction et foi". M. Abdesattar a également indiqué que l'Algérie d'aujourd'hui "a besoin d'investir dans cette conscience populaire historique et de l'inculquer aux générations futures", notant dans le même contexte que la bataille d'Alger est un "exemple" à suivre en termes d'organisation de la résistance populaire, car, trois ans plus tard, a-t-il dit, les Algériens ont répété leur élan de militantisme lors des manifestations du 11 décembre 1961. A cette occasion,

un film documentaire sur le black-out médiatique exercé par le colonialisme français à travers la presse sur la grève de huit jours a été projeté, lequel met en exergue le rôle du journal El-Moudjahid dans la riposte aux mensonges de la presse française qui a tenté de minimiser l'importance de cette grève. De leur côté, les deux moudjahidines, Saïd Guebli et Mahmoud Arbadji ont livré leurs témoignages sur le déroulement de la grève de huit jours. A ce titre, le moudjahid Arbadji a indiqué que cette grève était la conclusion de la tenue du Congrès de la Soummam, soulignant que le peuple "a répondu présent" aux ordres du Front de Libération Nationale (FLN), dans un élan de solidarité entre le peuple, les commerçants et les travailleurs du port. Il a aussi affirmé que les familles algériennes, qui sont restées chez elles pendant cette période, ont perdu beaucoup de leurs enfants, assassinés, enlevés ou torturés. Pour sa part, le moudjahid Saïd Guebli, commerçant à l'époque, a évoqué les conditions de son incarcération et de sa poursuite et en raison de la fermeture de son magasin, rappelant les nombreux services prodigués par l'Union des commerçants et artisans algériens, fondée en 1956, à l'effet d'organiser cette grève.

BLIDA

Douze nouvelles conventions des micro-entreprises pour solutionner les fuites d'AEP (Algérienne des Eaux)

L'unité de Blida de l'Algérienne des Eaux (ADE) s'apprête à signer de nouvelles conventions avec des micro-entreprises pour solutionner les fuites sur le réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a indiqué la cellule d'information de cette entreprise publique.

L'ADE compte conclure 12 nouvelles conventions avec des micro-entreprises, dans le cadre de la convention-cadre conclue entre le ministère des Ressources en eau et le ministère chargé des micro-entreprises afin d'impliquer les micro-entreprises dans le monde de travail et d'améliorer le service public, ont précisé les mêmes services.

Selon la même source, l'entreprise avait conclu, l'année dernière, des conventions similaires avec huit (8) micro-entreprises qui ont été chargées, en plus de l'installation des compteurs, de la réparation des canalisations d'eau potable pour mettre fin aux fuites enregistrées sur le territoire de la wilaya. Les



équipes techniques ont procédé en 2020 à la réparation de 3500 fuites d'eau sur le territoire de la wilaya, a précisé la même source, soulignant que la société œuvre à mettre fin au problème des fuites d'eau, qui constitue l'un des facteurs les plus importants à l'ori-

gine des perturbations dans l'approvisionnement en cette substance vitale. En réparant les pannes et les fuites, l'ADE veille à la préservation de cette ressource vitale, notamment à la lumière de l'enregistrement d'une crise d'approvisionnement en eau

potable l'année dernière dans la wilaya, en raison de la baisse du rendement des puits causée par la diminution du niveau des eaux souterraines dont la wilaya dépend d'environ 74% pour répondre aux besoins de ses habitants.

Des mesures urgentes ont également été prises dans le but d'assurer des interventions quotidiennes pour réparer les pannes urgentes au niveau des systèmes de production. Ainsi le nombre d'interventions enregistrées au cours de la période susmentionnée s'est élevé à 1000 interventions, en plus de la mobilisation de citernes d'eau pour l'approvisionnement des citoyens tout au long de la période des travaux.

ILLIZI

Une commission centrale pour établir une feuille de route d'urgence au profit des zones d'ombre

Une commission de cadres centraux du secteur des ressources en eau a effectué une visite sur le terrain dans la wilaya d'Illizi, afin de s'enquérir de l'état du secteur dans la région et d'établir une feuille de route d'urgence pour la promotion du développement local et la prise en charge des préoccupations des habitants des zones d'ombre, selon un communiqué du ministère publié jeudi soir.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion tenue samedi dernier, au siège du ministère des Ressources en eau, et présidée par le ministre des Ressources en eau, M. Arezki Berraki, avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya d'Illizi, indique le communiqué. Lors de sa visite dans la région d'Itherir (située à 250 km au sud d'Illizi), la commission sectorielle s'est enquis de la prise en charge de plusieurs préoccupations, à travers la concrétisation d'un nombre de projets, principalement la réalisation et le réamé-

agement de la vallée d'Itherir, la réalisation d'un système de purification des eaux usées, en plus du renouvellement et de l'extension du réseau d'eau potable dans le quartier AGIF.

La commission a également visité le village enclavé de Tast, lequel a bénéficié d'un programme de développement spécial, à travers la désignation de deux entreprises pour la réalisation de quatre puits d'exploration en vue d'extraire l'eau et d'alimenter les habitants de la région.

La délégation s'est enquis ensuite de la mise en œuvre des projets de développement dans la région d'Ifeni, dont la réalisation et l'équipement d'un puits profond à l'énergie solaire, ainsi que la réalisation d'un système d'alimentation en eau potable (AEP) et d'un réseau d'assainissement.

Par ailleurs, les membres de la commission ont mis l'accent sur l'intérêt soutenu accordé par le ministère des Ressources en eau au développement des zones d'ombre et ce à travers l'établissement d'un calendrier précis des

projets de développement de ces régions aux fins d'atteindre les objectifs tracés, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'AEP et d'assainissement à même de permettre l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la sédentarisation des populations de ces régions. La commission centrale du secteur des Ressources en eau devra visiter plusieurs zones d'ombre dans la wilaya d'Illizi afin de s'enquérir des préoccupations des citoyens et d'œuvrer à la recherche de solutions urgentes et définitives à ces préoccupations, selon la même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République et de la prise de mesures alternatives et urgentes pour la prise en charge des insuffisances enregistrées en matière de développement des zones d'ombre en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants notamment en matière de raccordement aux réseaux d'AEP et d'assainissement, conclut le communiqué.

OUM EL BOUAGHI

La délimitation du foncier, un problème affronté par les experts

Des experts du foncier et du droit foncier ont considéré jeudi au cours d'une journée d'étude sur "la publicité foncière" tenue à la Cour de justice d'Oum El Bouaghi que la délimitation du foncier constitue un problème affronté par les experts du secteur.

Ce problème de délimitation concerne plus particulièrement "le foncier non cadastré", a relevé Hocine Hadjrou, conservateur foncier de la ville d'Ain Beida (Oum El Bouaghi) qui a abordé dans son intervention les problématiques liées à la publicité foncière

et à l'exécution des jugements de justice en rapport avec le foncier.

Il a également évoqué le processus de publicité foncière, ses conditions et les documents exigés. Dans sa communication, la présidente de la chambre foncière à la Cour d'Oum El Bouaghi, Fayrouz Sekhane, a présenté les textes et ordonnances relatifs à la publicité foncière dont la loi de finances 2019 et le code des procédures civiles.

Elle a souligné qu'en vertu de l'article 85 du décret 76-63 portant institution du livre foncier, les ac-

tions en justice tendant à faire prononcer la résolution, la révocation, l'annulation ou la rescision de droits résultant de documents publiés "ne sont recevables que si elles ont été préalablement publiées conformément aux dispositions légales". De son côté, le huissier de justice, Mohamed Djabali a souligné, dans son intervention, un ensemble de problèmes pratiques et juridiques dans l'exécution immobilière.

Au cours de cette rencontre, plusieurs questions liées aux dispositions judiciaires que le législateur a

soumis à la publicité foncière dont l'absence de l'identité complète des parties, l'absence de la délimitation exacte du foncier et le non-respect des formalités prévues par la loi.

La rencontre qui a donné lieu à plusieurs recommandations s'est déroulée en présence du président et du procureur général de la Cour de justice d'Oum El Bouaghi, d'experts fonciers, de magistrats du foncier, du directeur local du cadastre, d'huissiers de justice, de conservateurs fonciers, d'avocats et de notaires.

TLEMCCEN

Une production de plus de 8.800 tonnes de poissons durant l'année 2020

La Direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tlemcen a enregistré une production globale de près de 8.863 tonnes de diverses variétés de poissons durant l'année écoulée réalisant ainsi une légère augmentation dans la production, a-t-on appris auprès de cette instance.

Durant l'année dernière, il a été enregistré 8.729,25 tonnes de poissons à la faveur d'opérations de pêche côtière, 44 tonnes lors de prises en haute mer, 73 tonnes issues de la production aquacole et 17 tonnes provenant des bassins d'élevage intégré à l'agriculture. Les petits poissons pélagiques tels que la "Sardine", "Saurel", "Anchois" et "Latacha" représentent 80 % de la production globale de poissons durant la même période. Selon la même source, qui a relevé que le port de Ghazaouet a contribué, à lui seul, à 95 % de la production halieutique globale et les ports de Honaine environ 4 % et celui de Marsa Ben M'hidi à hauteur de 1 %.

Il a été enregistré une augmentation d'un taux de près de 5 % de la production de poissons durant l'année

2020 et ce, par rapport à 1919 où la production avait atteint 8.500 tonnes grâce à l'activité intense des professionnels, a-t-on ajouté de même source.

En matière de commercialisation, les mareyeurs avaient procédé en 2020 à l'écoulement de la production halieutique au niveau des marchés de poissons des wilayas d'Oran, de Saïda, de Tiaret, d'Alger, hormis les wilayas dans l'Est et dans le sud du pays où ils n'ont pu se déplacer en raison des mesures sanitaires prises pour juguler la propagation de la pandémie du Coronavirus, a-t-on fait observer de même source. Un opérateur économique activant dans ce domaine avait exporté depuis le port de Ghazaouet plus de 37 tonnes de poisson vers des pays européens durant le premier trimestre de l'année 2020. La flottille de pêche de la wilaya de Tlemcen, répartie sur les trois ports de Ghazaouet, Marsa Ben M'hidi et Honaine, comprend quelque 342 bateaux de pêche où exercent un effectif 3.070 professionnels parmi les marins pêcheurs, a-t-on indiqué à la Direction de la pêche et des ressources halieutiques.

M'SILA

Le ministre des Affaires Religieuses promet 100 ouvrages pour la bibliothèque de la mosquée Ennour de Sidi Aïssa

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a promis jeudi lors de sa visite dans la wilaya de M'sila de renforcer la bibliothèque de la mosquée "Ennour" de Sidi Aïssa par 100 titres en près de 1000 exemplaires.

"Le renforcement des espaces de lecture en ouvrages spécialisés est de nature à contribuer à l'élargissement des connaissances des fidèles qui fréquentent cet espace religieux", a souligné le ministre lors de l'inauguration de cette mosquée dont la construction a mobilisé, selon les explications données au ministre, 350 millions DA de "dons de particuliers".

A l'école coranique "cheikh Tahar Abdeli" réalisée sur 600 m2 dans la même ville et accueillant 340 apprenants, le ministre a exhorté ses élèves à mémoriser le Saint Coran et à en apprendre les diverses lectures (qira'at). Le ministre a reçu sur le même site des explications sur l'enseignement coranique qui vient de reprendre après plusieurs mois d'arrêt dans 583 écoles coraniques sur les 600 que compte la wilaya dans le respect du protocole sanitaire. Concernant la numérisation, le ministre a précisé que son département est parvenu à un taux de numérisation de 85 % incluant la formation, l'administration et les directions exécutives assurant que cette numérisation inclura à terme les effectifs des élèves des écoles coraniques en vue de "favoriser leur prise en charge sanitaire et sociale en cas de nécessité".

M. Belmehdi a salué l'accompagnement dont bénéficie le secteur des affaires religieuses dans cette wilaya dans le domaine de la promotion de l'enseignement coranique. Le ministre qui a achevé sa visite par l'inspection d'une école coranique à Ain Lahdja a auparavant donné le coup d'envoi d'une caravane de solidarité dirigée avec des effets vestimentaires, des denrées alimentaires et des matelas vers des zones d'ombre par le conseil (Souboul El Khairat) "les voies de la bienfaisance" relevant de la direction locale des affaires religieuses.

DOUANES

Plus de 21.000 dossiers contentieux en 2020

La Direction générale des Douanes (DGD) a enregistré 21.611 dossiers contentieux en 2020 contre 17.286 affaires en 2019, indique mardi un bilan de la DGD.

Présenté à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Douane (JID), au Centre international des Conférences (CIC), présidé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le bilan fait état d'une hausse de 30% des affaires de contrebande, passant de 3.594 en 2019 à 4.693 en 2020.

Le nombre d'infractions relatives au change ont reculé de 661 en 2019 à 504 en 2020, en raison de la baisse des opérations d'importation, d'une part, et au renforcement du contrôle par les agents douaniers, d'une autre part.

Selon la même source, le montant des amendes issues de ces infractions s'élève à près de 122 mds DA, enregistrant ainsi une importante augmentation (+107%) des amendes infligées pour contrebande, tandis que les amendes enregistrées dans le cadre des infractions de change et de mouvement des capitaux de et vers l'étranger ont reculé de 24% en 2020 soit d'un montant de +42 mds DA, en comparaison avec 2019 (52,3 mds DA) et ce en raison de la baisse des opérations d'importation et du durcissement du contrôle par les douaniers.

S'agissant des crimes liés au change relevés dans le cadre du contrôle a posteriori, il est question de 349 procès d'infractions en 2020, année lors de laquelle les services des douanes ont saisi 14,4 millions euros et près de 71,84 millions USD, alors que la valeur des amendes infligées a atteint près de 31,35 mds DA soit une baisse de 20% par rapport à 2019.

Par ailleurs, les services des Douanes ont enregistré, dans le cadre de la lutte contre le trafic et la contrebande durant l'exercice 2020, un total de 2.558 opérations de saisie impliquant 2.689 contrevenants.

Il s'agit de la saisie de drogue, de psychotropes, de tabac, de carburant, d'armes et de munitions, de produits pyrotechniques, de boissons alcoolisées, de produits alimentaires et autres.

Les mêmes services ont saisi également 448 véhicules, 42 tracteurs, 2 remorques et 7 motos. Concernant les produits de contrefaçon ayant fait objet de suspension de la mainlevée par les services de Douanes, au titre des missions qui leur sont assignées dans ce cadre, ils ont atteint 227.483 unités contrefaites en 2020, contre 545.078 unités en 2019, soit une baisse de 58%.

La direction des Douanes a fait savoir qu'aucune demande d'intervention lancée par les détenteurs de marques commerciales n'a été enregistrée en 2020, dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, contrairement à l'année 2019 lors de laquelle 26 demandes d'interventions ont été enregistrées.

Concernant les avertissements délivrés par la direction des Douanes, ils sont au nombre de 24 en 2020 contre 22 avertissements en 2019.

Quant à la qualité de produits ayant fait objet de suspension de la mainlevée dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon, les produits de beauté détiennent la part du lion.

Le bilan fait état également du recul du taux des produits de contrefaçon, ayant fait objet de suspension de la mainlevée en 2020 par rapport à 2019, en raison de la baisse du taux des transactions commerciales induite par la propagation de la covid-19.

ALGÉRIE - UE

M. Benabderrahmane et le chef de la délégation de l'UE en Algérie discutent de la coopération financière bilatérale

Le ministre des Finances, Aïme Benabderrahmane, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur Chef de la délégation de l'Union Européenne (UE) en Algérie, John O'rouke, avec qui il a discuté de la coopération économique et financière bilatérale, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont procédé à un tour d'horizon concernant la coopération économique et financière bilatérale, et plus particulièrement pour ce qui est de l'état et les perspectives de coopération entre le ministère des Finances et la partie européenne, selon la même source. Tout en

se félicitant de l'évolution positive qu'a connu la coopération bilatérale ces dernières années, tant sur le plan politique qu'économique, les deux parties ont estimé que le potentiel de développement et d'élargissement de ces relations vers un plus grand nombre de domaines, demeure "considérable".

La question de l'appui aux réformes et à la modernisation de la gestion des finances publiques en Algérie a été au centre des discussions, note le communiqué.

Dans ce sens, le chef de la délégation de l'UE a rappelé la disponibilité de la partie européenne à élargir cette coopé-

INDUSTRIE

ENIEM: vers le rééchelonnement de la dette de l'entreprise (P-dg)

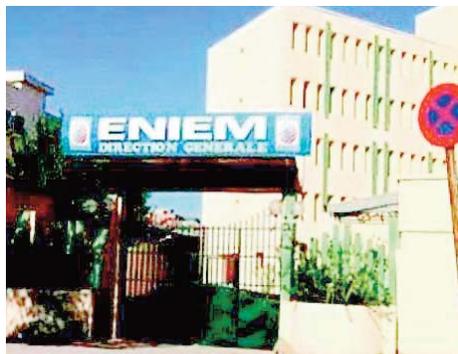
La dette à long terme de l'Entreprise nationale des industries électroménagères (ENIEM) de Tizi-Ouzou auprès de la banque sera rééchelonnée dans le cadre du plan de redressement et de relance envisagé par les pouvoirs publics, a-t-on appris samedi de son nouveau président directeur-général (PDG), Mustapha Chaoui.

La démarche de rééchelonnement de la dette de l'entreprise auprès de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), et qui avoisine les 4,4 milliards DA, s'accompagnera "d'une période de détente de 3 années pour donner un nouveau souffle à l'entreprise", a indiqué le P-dg dans un bref entretien à l'APS.

M. Chaoui, nouvellement installé à la tête du groupe électroménager, a soutenu que "la banque demeure un partenaire dont l'entreprise, en situation de crise, a besoin", ajoutant que "le principe de l'accompagnement est acquis dans le cadre de ce plan de redressement et de relance".

Reste, a-t-il souligné, à "définir les modalités de ce rééchelonnement et à rassurer la banque sur l'opportunité d'ouverture de nouvelles lignes de crédit au profit de l'entreprise" qui présentera comme garanties, a-t-il ajouté à ce propos, "l'hypothèque de son patrimoine actif".

L'autre démarche qu'entreprendra la nouvelle direction dans le cadre de ce même plan, a-t-il indiqué, est "la recherche et la concrétisation de contrat de



partenariat avec des partenaires locaux ou étrangers dans l'objectif de se conformer aux dispositions du nouveau cahier des charges de la filière électroménagère qui exige un certain taux d'intégration des produits".

Mais aussi, a-t-il renchérit, "pour intégrer les nouvelles technologies pour être compétitif et pouvoir se placer sur le marché".

Les produits ENIEM, a-t-il expliqué, utilisent encore la technologie dite de "froid statique", consommatrice d'énergie, au taux élevés et qui fait augmenter le coût de production, et le défi est

d'intégrer les nouvelles technologies pour basculer vers celle dite "Go Frost", plus économique".

"Nous sommes obligés de suivre l'évolution du marché et d'aller vers la compétitivité de nos produits pour pouvoir les placer" faisant savoir que des contacts ont été déjà lancés dans ce sens avec certains groupes dont, entre autres, Condor, Iris et Brandt.

Pour l'heure, souligne M. Chaoui, "l'objectif premier est la reprise de l'activité de l'entreprise avec le peu de matière première dont elle dispose et l'accompagnement des pouvoirs

publics, et de différents partenaires". En outre, et s'agissant de l'annulation du chômage technique décidé par l'ancienne direction en décembre dernier qui a été soulevé par les travailleurs de l'entreprise, M.

Chaoui a indiqué qu'il s'est engagé à le faire dès la prochaine réunion du Conseil d'administration de l'entreprise.

"Je comprends l'appréhension des travailleurs et je me suis engagé, lors de mon installation, à procéder à l'annulation de cette décision pour les rassurer et leur permettre de reprendre le travail", a-t-il dit.

Une disposition de la convention collective de l'entreprise prévoit qu'en cas de deux périodes d'arrêt technique d'activité durant une période d'une année, l'administration peut recourir à des plans sociaux de licenciement.

En difficulté financières pour cause de refus de la banque de lui octroyer les crédits nécessaires pour s'approvisionner en matières premières, l'entreprise a recouru à 2 reprises à l'arrêt technique de ses activités, en février et décembre de l'année écoulée 2020.

COMMERCE

M. Rezig examine avec le Coordonnateur résident de l'ONU en Algérie les relations de coopération bilatérale

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu jeudi, l'ambassadeur coordonnateur résident des Nations-Unies en Algérie, Eric Overvest, avec lequel il a examiné les relations de coopération liant l'Algérie à l'ONU dans le volet commercial, a indiqué un communiqué du ministère.

L'audience qui s'est déroulée au siège du ministère, a été l'occasion pour évoquer les projets de partenariat avec les instances onusiennes sous tutelle, dont essentiellement le Programme des Nations unies pour le développement durable (PNUD), lit-on dans le communiqué.

A ce propos, le ministre a passé en revue les réformes initiées par le



Gouvernement pour la relance de l'économie, la promotion du secteur commercial et l'actualisation de plusieurs lois qui devront rendre le climat commercial et d'investissement plus adéquat.

Pour sa part, l'ambassadeur onusien a salué les efforts consentis par l'Etat algérien, à travers le ministère du Commerce, en vue de diversifier les exportations hors-hydrocarbures, ce qui est, a-t-il ajouté, en accord avec les politiques générales de l'ONU et de ses instances.

M. Overvest s'est, en outre, dit entièrement disposé à apporter toute l'assistance technique et de consulting, à travers l'ONU.

PÉTROLE

Le Brent termine la semaine à près de 56 dollars le baril

Les prix du pétrole s'appréciaient vendredi, au terme d'une semaine relativement calme sur les marchés du brut, les gains restant limités par les perspectives toujours obscures de la demande d'or noir.

Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 0,83% à 55,99 dollars.

Le baril américain de WTI pour le même mois s'appréciait dans le même temps de 0,52% à 52,61 dollars.

"Les inquiétudes concernant la demande continuent de plafonner les gains du pétrole brut, ont souligné les analystes de JBC Energy.

"Aux Etats-Unis (premier consommateur de brut au monde) mais aussi sur toute la planète la demande hebdomadaire d'essence continue d'évoluer bien en dessous des niveaux habituels", ont-ils ajouté.

En lente mais solide convalescence depuis les



premières annonces de vaccins contre le Covid-19 début novembre, le Brent et le WTI ont touché le 13 janvier des plus hauts inédits en plus de huit mois et demi,

à respectivement 57,42 dollars et 53,93 dollars le baril.

Ils se sont légèrement repliés depuis, limités par les mesures de confinement toujours en place à travers le

monde et la prudence des investisseurs devant certaines campagnes de vaccination qui patinent.

Ces derniers attendent par ailleurs la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui prendra la forme d'un Comité de suivi de l'accord en vigueur de réduction de la production du groupe, identifié sous l'acronyme JMMC, et se tiendra le 3 février.

L'Opep et ses alliés ont réduit leur volume de production d'or noir depuis le printemps dernier face à la chute de la demande et des prix causée par la pandémie de Covid-19, de l'ordre de 7,2 millions de barils par jour (mbj) en janvier, 7,125 mbj en février puis 7,05 mbj en mars.

AFRIQUE DU SUD

Le FMI met en garde contre la persistance de la crise économique

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis en garde l'Afrique du Sud contre la persistance de la crise économique due, principalement, aux problèmes des entreprises publiques et au manque de la croissance économique. "L'Afrique du Sud a été très durement touchée par la pandémie de Covid-19.

En 2020, la production s'est fortement contractée et les pertes d'emplois ont été importantes, malgré les actions opportunes des autorités pour soutenir les groupes les plus vulnérables et les entreprises touchées", a indiqué une équipe du FMI qui a tenu, cette semaine, des réunions virtuelles avec des responsables du gouvernement sud-africain pour examiner les récents développements économiques et les perspectives de l'économie. La délégation du Fonds a expliqué que les finances publiques de l'Afrique du Sud ont beaucoup souffert, alors que le déficit budgétaire et la dette publique ont augmenté considérablement en raison de la récession et des dépenses liées à la pandémie de Covid-19. "La résurgence des infections et les processus prolongés d'achat et de distribution de vaccins peseront probablement sur la reprise économique cette année, malgré l'amélioration des conditions extérieures", ont déclaré les représentants du FMI. Ces derniers, incitent le gouvernement sud-africain à subordonner les transferts aux entreprises publiques à l'atteinte d'objectifs de performance ambitieux mais réalistes, rationaliser la rémunération, démanteler les subventions mal ciblées et améliorer l'application de la conformité fiscale.

"Cela réduirait les besoins d'emprunt tout en préservant l'espace budgétaire pour des dépenses bien ciblées pour les infrastructures, la santé, l'éducation et la protection sociale", soutient l'institution, qui estime impératif de créer les conditions pour stimuler l'investissement privé, redéfinir le rôle du secteur public dans la promotion de la concurrence et resserrer la politique budgétaire pour freiner l'augmentation de la dette. Le FMI relève, à ce propos, qu'un effort d'assainissement budgétaire favorable à la croissance sera nécessaire pour stabiliser la dette et la mettre sur une trajectoire décroissante, réduisant ainsi les primes de risque pour le pays et améliorant la confiance des investisseurs.

FRANCE - CANADA

Alstom boucle le rachat de Bombardier Transport pour 5,5 milliards d'euros

Le constructeur ferroviaire français Alstom a annoncé vendredi avoir finalisé l'acquisition de son concurrent Bombardier Transport, pour lequel il va déboursier 5,5 milliards d'euros au total.

Alstom va concrètement payer 4,4 milliards d'euros au groupe canadien pour reprendre ses activités ferroviaires, auxquels s'ajoutent 1,1 milliard qu'il devra reprendre pour combler une trésorerie négative et "d'autres ajustements contractuels", a précisé le groupe dans un communiqué. Alstom devient ainsi le numéro deux mondial du secteur derrière le chinois CRRC avec un chiffre d'affaires combiné de 15,7 milliards d'euros, et 75.000 employés dans 70 pays. Le PDG du groupe Henri Poupart-Lafarge a salué la création d'un nouveau leader de dimension mondiale centré sur la mobilité durable et intelligente". Le groupe aura dans sa nouvelle configuration "un rayonnement commercial sans égal dans toutes les géographies", grâce à la bonne complémentarité d'Alstom et Bombardier Transport, qui avaient jusqu'à présent des tailles à peu près comparables.

Alstom change dans l'opération d'actionnaire de référence, la Caisse des dépôts et de placement du Québec détenant désormais 17,5% du capital, tandis que Bouygues est descendu à environ 6%. Le groupe va employer environ 11.500 personnes en France, avec des ventes estimées de 3,2 milliards d'euros - dont 30% destinées à l'export. L'acquisition de Bombardier Transport apporte à Alstom la plus grosse usine ferroviaire du pays, à Crespin (Nord). L'association des deux acteurs va être archi-dominante sur le marché français, où seuls l'allemand Siemens et l'espagnol CAF ont jusqu'à présent placé leurs produits.

Mais Alstom s'est engagé pour obtenir le feu vert de la Commission européenne à céder l'usine de Reichshoffen (Bas-Rhin), ainsi que la production de la série des TER Regiolis qui y est fabriquée. Le groupe est en négociation avec le tchèque Skoda Transportation. Skoda doit aussi reprendre une partie de l'usine allemande de Hennigsdorf, près de Berlin, et la ligne de production de trains régionaux destinés aux marchés allemand et autrichien.

APS

ETATS-UNIS

Le pétrolier Chevron perd 5,5 milliards de dollars en 2020

La major pétrolière américaine Chevron a enregistré une perte nette de 5,5 milliards de dollars en 2020, affectée par une forte baisse des prix du brut au début de la pandémie.

Malgré un rebond des cours du baril d'or noir en fin d'année, le groupe a aussi encaissé une perte nette de 665 millions de dollars au quatrième trimestre de l'année écoulée, indique un communiqué vendredi.

Sur cette période, l'activité d'exploration et de production de pétrole a été rentable mais pas celle de raffinage, où les marges ont diminué.

La performance financière de Chevron a aussi été affectée par des

effets de change défavorables. Le chiffre d'affaires de son côté a fortement baissé: de 36% sur l'ensemble de l'année à 94,7 milliards de dollars, de 31% d'octobre à décembre à 25,24 milliards de dollars.

C'est inférieur aux prévisions des analystes.

Quand les prix du brut se sont effondrés au printemps, au moment où les mesures de restriction accompagnant la propagation du Covid-19 ont commencé à peser sur la demande, le groupe a rapidement cherché à réduire ses coûts.

"Nous avons diminué les dépenses d'investissement de 35% par rapport à 2019 et avons aussi réduit les

dépenses opérationnelles", a rappelé le PDG de la société Mike Wirth. Le groupe a quand même déboursé 5 milliards de dollars cet été pour acquérir le producteur de pétrole et de gaz naturel Noble Energy.

Mais il a aussi récupéré 2,9 milliards de la vente de divers actifs, dont du gaz naturel dans la zone des Appalaches, dans l'est des Etats-Unis.

La production mondiale du groupe s'est élevée à 3,28 millions de barils par jour au quatrième trimestre, en hausse de 6% sur un an principalement grâce à l'acquisition de Noble.

Sur l'ensemble de l'année, la production a progressé de 1% à 3,08 millions de barils par jour.

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar fléchit face à l'euro, la croissance américaine déçoit

Le dollar fléchissait légèrement vendredi face à la monnaie unique européenne, après avoir déjà cédé du terrain la veille, lesté par une croissance économique américaine moins bonne que prévu au dernier trimestre 2020. Vers 20H00 GMT, le billet vert

perdait 0,08% face à l'euro, à 1,2432 dollar.

"Le dollar américain bat en retraite depuis la publication des chiffres du PIB américain" par le département du Commerce jeudi, a constaté Jeffrey Halley, analyste de Oanda. L'expansion de la première économie

mondiale sur la période s'est établie à 4% en rythme annualisé au 4ème trimestre quand les analystes misaient sur 4,4%, selon l'estimation préliminaire de l'institution. Avec la crise sanitaire et économique provoquée par le Covid, l'ensemble de l'année 2020 a

accusé la pire contraction économique annuelle depuis 1946 à -3,50%.

Après avoir touché 38.089,94 dollars, un prix qui l'a ramené à son cours du 15 janvier, le bitcoin ne progressait plus que de 3% à 34.246,14 dollars vers 20H00 GMT.

ALLEMAGNE

Moody's confirme la note Aaa

L'agence de notation Moody's a maintenu la notation Aaa de l'Allemagne, la meilleure note possible, ainsi que sa perspective stable, estimant que la première économie européenne est suffisamment solide pour absorber les conséquences de la crise du Covid-19.

Moody's met en avant "la très grande capacité de l'Allemagne à appliquer des politiques budgétaires efficaces et à déployer ses larges réserves budgétaires pour limiter l'impact du Covid-19", ainsi que "la vaste et très compétitive économie allemande qui conduit à un revenu par habitant très élevé".

L'agence salue par ailleurs "des institutions et une gouvernance très solides". La perspective reste en outre stable car, selon Moody's, "les risques de

baisse (...) sont efficacement atténués par sa très forte vigueur économique, ses paramètres budgétaires très favorables et la capacité des institutions du pays à gérer les chocs et à relever les défis à long terme".

L'Allemagne est frappée de plein fouet depuis l'automne par la seconde vague d'infections, qui a entraîné une prolongation des restrictions au-delà de la durée espérée.

Le produit intérieur brut (PIB) allemand s'est contracté de 5% en 2020.

L'institut économique DIW table sur un recul de 3% au premier trimestre 2021, et le gouvernement a abaissé à 3% sa prévision de croissance annuelle.

Berlin a pourtant mis de côté face à la crise sa célèbre rigueur budgétaire, et a débloqué en mars près de 1.000 mil-

liards d'euros d'aides aux entreprises, sous la forme de chômage partiel, de prêts garantis et d'aides directes, puis 130 milliards d'euros en juin pour des investissements d'avenir et une relance de la consommation. Résultat: la dette publique a grimpé à 70% du PIB en 2020, soit dix points de plus que son niveau d'avant crise. Au total, Berlin devrait emprunter plus de 300 milliards d'euros de nouvelles dettes, du jamais vu dans l'histoire récente du pays. Ces dépenses ont mis à terre la règle du "frein à l'endettement" inscrite dans les textes constitutionnels allemands depuis 2009, et qui interdit au gouvernement fédéral d'emprunter plus de 0,35% de son PIB, sauf lors de "circonstances exceptionnelles", avec autorisation du Parlement.

STUPÉFIANTS Plus de 86 kg de drogues saisis et trois individus arrêtés à Alger

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi plus de 86 kg de drogues et arrêté trois individus impliqués dans des affaires de possession et trafic de stupéfiants, en sus de 70 millions de centimes, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Agissant sur la base d'informations qui leur sont parvenues, les éléments de la Brigade de lutte contre le trafic de drogues au niveau de la division Ouest de la Police judiciaire, ont entamé des investigations techniques sur le terrain, lesquelles ont permis d'identifier l'un des suspects.

Et sur la base d'un mandat de perquisition, ces éléments ont arrêté le mis en cause à l'intérieur de son domicile, où plus de 86 kg de drogues ont été saisis", a précisé le communiqué.

Après avoir entendu le mis en cause, il s'est avéré que "la drogue appartenait à deux frères", a ajouté la source, indiquant qu'après avoir mis en place un plan de sécurité bien ficelé, les éléments de ladite brigade ont pu interpellé les deux suspects en possession de 70 millions de centimes".

Dans le même contexte, ajoute le communiqué, "les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont pu démanteler une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues à Dely Brahim (circonscription administrative de Chéraga) et arrêter quatre suspects en flagrant délit, tout en saisissant une quantité importante estimée à un kilogramme de résine de cannabis et trois téléphones portables".

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 6 morts et 349 blessés en 48 heures



Six (6) personnes sont décédées et 349 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, indique samedi un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Outre les accidents de la route, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 55 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains de leurs domiciles dans les wilayas de Médea, Tlemcen, Bordj Bou Arreridj, Djelfa, Sidi Bel Abbès, Relizane, Constantine, Naâma, Oran, El-Bayadh, El-Tarf et Mila.

Toutefois, le bilan fait état de la mort de deux (2) personnes (une femme âgée de 37 ans et une fille de 4 ans), asphyxiées par le Co émanant du chauffage de leur domicile, sis à la cité Daoudi-Moussa à Saïda.

L'intervention des secours a, par ailleurs, permis l'extinction de six (6) incendies urbains, industriels et divers à Blida, Ouargla, Bejaïa, Alger, Oum El Bouaghi et Sétif, selon le bilan qui souligne que ces incendies ont "causés des gênes respiratoires à 12 personnes traitées sur place avant leur évacuation vers des établissements de santé".

S'agissant des activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué 105 opérations de sensibilisation à travers 18 wilayas (58 communes), portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, et 90 opérations de désinfection générale dans 15 wilayas (35 communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Pour ces deux opérations, 330 agents, tous grades confondus, 43 ambulances et 38 engins d'incendie ont été mobilisés.

NON-RESPECT DES MESURES ANTI-COVID-19 À ALGER 314 mises en demeure et 49 décisions de fermeture en une semaine

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont mis en demeure en une semaine 314 commerçants et procédé à la fermeture immédiate de 49 commerces pour non-respect des mesures anti-Covid-19, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Dans le cadre du suivi périodique des activités commerciales, les services de la police générale et de la réglementation ont enregistré du 22 au 27 janvier en cours 363 contraventions aux mesures de prévention contre le Coronavirus lors d'opérations de contrôle effectuées au niveau de plus de 2700 magasins et locaux commerciaux", a précisé le communiqué.

Ces contraventions ont donné lieu à plusieurs mesures administratives, dont 314 mises en demeure et 49 décisions de fermeture immédiate de locaux commerciaux.

Par ailleurs, les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté trois



individus suspects dans une affaire de possession de stupéfiants et de comprimés psychotropes et saisi 96 comprimés psy-

chotropes et plus de 67.000 DA, a ajouté la source.

Agissant sur informations faisant état d'un groupe de repris de justice

s'adonnant au trafic de drogues et de comprimés psychotropes, et en possession de armes blanches au niveau de la cité de Boumati (El Harrach), les éléments de la Sûreté urbaine de cette localité ont procédé à des investigations et à l'identification des individus impliqués dans cette affaire.

En vertu d'un mandat de perquisition, les éléments de la police ont arrêté les suspects et saisi 96 comprimés psychotropes, 14 armes blanches de différentes tailles et un morceau de drogues pesant 17,5g, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 67.500 DA issue de la vente de ces drogues.

COVID-19 - PRÉVENTION Les messages de la Sûreté de wilaya d'El Tarf lus par 354.000 internautes en moins de deux semaines

Pas moins de 354.000 internautes ont lu les messages de prévention transmis sur la page Facebook officielle de la Sûreté de wilaya d'El Tarf dans le cadre d'une initiative de sensibilisation et de protection contre la covid-19, a indiqué le chargé de communication de ce corps de sécurité.

S'exprimant en marge d'une cérémonie, tenue jeudi en fin d'après-midi au niveau de l'unité d'Ayouen en l'honneur des gagnants du concours en ligne lancé récemment, le commissaire principal Mohamed Karim Labidi a souligné qu'outre 354.000 visiteurs, cette page officielle a enregistré 221.000 réactions directes entre like, share et comment, ainsi que plus de 19.000 vues.

"Un impact considérable a été enregistré suite à cette initiative qui a eu un grand écho auprès des internautes

issus des différentes régions de la wilaya et de divers autres horizons", a-t-il relevé.

Fortement appréciée par les internautes dont le nombre de nouveaux abonnés a grimpé en moins d'une semaine pour atteindre près de 3.000 personnes, cette action de sensibilisation s'inscrit, a indiqué le commissaire principal Labidi, dans le cadre des efforts destinés à la sensibilisation et la protection contre la propagation du nouveau coronavirus.

"Cette opération a connu un franc succès", a-t-il affirmé, précisant qu'en moins d'une semaine, pas moins de 2.811 followers ont été signalés sur cette page.

Lors de la cérémonie symbolique, à laquelle les autorités locales et les familles des participants ont été conviés, des cadeaux ont été remis aux

33 gagnants, dont la plus jeune avait à peine 03 ans.

La Sûreté de wilaya avait prêté sa page Facebook officielle, cet espace virtuel, à tous ceux et celles qui désiraient "poster des messages innovants en matière de sensibilisation et de prévention du coronavirus qui connaît un rebond et impose la mobilisation de tout un chacun pour son éradication".

Cette initiative citoyenne, la première du genre à l'échelle nationale pour ce corps de sécurité, a permis aux citoyens, a rappelé le commissaire principal Mohamed Karim Labidi, "de publier des messages virtuels (photos, vidéos, slogans) consacrés à la prévention de la Covid-19 et à les soumettre aux avis des internautes qui ont eu à commenter, aimer et partager celles qu'ils ont estimé être les meilleures à récompenser".

CONSTANTINE La Gendarmerie nationale sensibilise des scolarisés aux dangers de la mauvaise utilisation d'internet

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation d'internet a été organisée lundi par le groupement territorial de la gendarmerie nationale de Constantine au profit des scolarisés des trois paliers de l'éducation, apprend-on auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

Organisée en prévision des vacances scolaires, cette opération de sensibilisation, entamée à partir de l'école primaire Malek Bennabi de la commune de Didouche Mourad (15 km au Nord du chef lieu), ciblera les établissements scolaires de l'ensemble des communes de la wilaya en vue de prévenir les élèves aux dangers de la mauvaise utilisation d'internet, notamment les réseaux sociaux, a indiqué à l'APS, la



responsable de communication de ce corps sécuritaire, le lieutenant Nedjoua Bekiri.

Elle a également ajouté que cette action permettra de sensibiliser les familles à travers leurs enfants quant à l'importance de maintenir élevé le niveau de vigilance s'agissant de la lutte contre le

coronavirus en réduisant notamment les déplacements pendant la période des vacances scolaires.

Un cours sur les avantages et les inconvénients des moyens modernes de télécommunication a été dispensé aux élèves par les éléments de la gendarmerie

nationale qui ont également distribué des dépliants relatifs aux conduites à tenir durant la période des vacances scolaires pour se protéger de la Covid-19, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, cette campagne de sensibilisation a constitué une occasion pour les organisateurs de cet événement pour rappeler aux élèves les mesures préventives et instructions de sécurité routière.

La responsable de communication du commandement de la gendarmerie nationale de Constantine a noté que le numéro vert 1055 ainsi que le site ppgn.mdn.dz demeurent à la disposition de tous les citoyens pour signaler toute urgence pouvant affecter leur sécurité ou celle des leurs enfants.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME 2020 a été la pire année de l'histoire du tourisme

La pandémie de coronavirus a eu un effet dévastateur sur le tourisme international en 2020, provoquant une baisse de 74 % des arrivées internationales, selon le rapport annuel publié jeudi par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Le Baromètre du tourisme mondial 2020 a montré qu'il y a eu environ un milliard d'arrivées internationales en moins dans le monde en 2020 par rapport à 2019, en raison des restrictions de voyage généralisées mises en place par presque tous les pays du monde pour tenter de contrôler la pandémie.

L'OMT estime que la baisse des arrivées entraînera une perte de 1 300 milliards de dollars américains de recettes, soit 11 fois plus que les pertes causées par la crise économique de 2009, qu'elle avait qualifiée de "pire année de l'histoire" pour le secteur.

La pandémie a touché toutes les régions du monde, la région Asie-Pacifique subissant une baisse de 84 % des arrivées de touristes internationaux.

Au Moyen-Orient et en



Afrique, la baisse a été de 75 %.

L'Europe a enregistré une baisse de 70 % des arrivées internationales malgré une légère reprise au cours de l'été, tandis que les Amériques ont connu une baisse de 69 %.

Le Secrétaire général de l'OMT, Zourab Pololikachvili, a averti que 2021 serait également une année difficile.

"Bien que beaucoup ait été fait pour rendre possible les voyages internationaux en toute sécurité, nous sommes conscients que la crise est loin

d'être terminée. L'harmonisation, la coordination et la numérisation des mesures de réduction des risques liés aux voyages prises à cause du COVID-19, y compris les tests, la traçabilité et les certificats de vaccination, sont des bases essentielles pour promouvoir la sécurité des voyages et préparer la reprise du tourisme lorsque les conditions le permettront", a-t-il déclaré. Un groupe d'experts de l'OMT prévoit également des résultats mitigés pour 2021, avec environ 45 % des répondants qui s'attendent à une amélioration, 25 % à des résultats comparables et 30 % à leur détérioration. La plupart des personnes interrogées ont déclaré qu'il faudrait entre deux ans et demi et quatre ans pour que le tourisme international revienne au niveau de 2019.

REFOULEMENTS DE MIGRANTS Des eurodéputés vont enquêter sur Frontex

Un groupe d'eurodéputés va lancer une enquête sur Frontex, l'agence européenne de surveillance des frontières, accusée d'avoir participé à des refoulements illégaux de migrants, ont annoncé vendredi plusieurs groupes politiques.

Ce "groupe de travail" a été constitué au sein de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen.

Il sera chargé de mener une enquête pendant quatre mois sur les violations des droits fondamentaux dont Frontex est accusé mais également, de façon perma-

nente, de surveiller le fonctionnement de l'agence, indique la GUE/NGL (gauche radicale) dans un communiqué. Ces mesures sont "nécessaires pour rebâtir la confiance" dans Frontex, a souligné l'eurodéputée néerlandaise Sophie in 't Veld (Renew Europe) sur Twitter. "Il était temps que le Parlement réagisse", a estimé l'eurodéputé français Damien Carême (Verts), ajoutant que "les réponses apportées jusque-là par le directeur de Frontex (Fabrice Leggeri) ont été largement insatisfaisantes".

Ce dernier était venu s'expliquer

devant les eurodéputés en décembre mais sans convaincre les parlementaires, de gauche notamment, qui réclament sa démission.

L'agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes a été pointée du doigt en octobre dans une enquête de plusieurs médias, dont le magazine allemand Spiegel, l'accusant d'être impliquée avec les gardes-côtes grecs dans des incidents de refoulement de bateaux de demandeurs d'asile de Grèce vers la Turquie.

Cette pratique contraire au droit d'asile est régulièrement dénoncée par les ONG.

MEXIQUE 559 fosses communes découvertes en 2020

Le gouvernement mexicain a annoncé vendredi avoir recensé 559 fosses communes dans le pays en 2020 dans lesquelles reposaient 1.086 corps de victimes de la violence liée au crime organisé.

En 2019, le gouvernement en avait recensé 835.

Selon le sous-secrétaire aux droits de l'homme, Alejandro Encinas, les Etats où le plus grand nombre de fosses communes ont été découvertes sont Jalisco (ouest), fief du puissant cartel Nouvelle génération qui est engagé dans des conflits internes avec

des organisations rivales, et celui de Guanajuato (centre).

M. Encinas a également annoncé que de 2006 à décembre 2020, quelque 80.517 personnes avaient été signalées disparues dans le pays.

Depuis 2006, le Mexique a déployé l'armée dans le pays pour affronter la criminalité organisée. Mais cette "guerre contre la drogue" a aussi déclenché une vague de violence sans précédent, avec environ 290.000 homicides depuis cette date.

CUBA Cinq morts dans l'accident d'un hélicoptère militaire

Cinq personnes sont mortes vendredi matin à Cuba dans l'accident d'un hélicoptère militaire entre la province d'Holguin et Guantanamo, dans l'est de l'île, a annoncé le ministère des Forces armées. L'hélicoptère "s'est écrasé contre une colline" et "les cinq personnes à bord sont décédées", a indiqué le ministère dans un communiqué diffusé par les

médias d'Etat et lu au journal télévisé. "Une commission du ministère des Forces armées révolutionnaires enquête actuellement sur les causes de l'accident", a précisé le communiqué, qui ne donne pas d'autres détails. Le dernier accident aérien grave survenu à Cuba avait eu lieu en mai 2018, quand un avion s'était écrasé peu après son décollage de

l'aéroport de La Havane, faisant 112 morts, seule une passagère ayant survécu. Une enquête avait conclu à des erreurs dans les calculs du poids et du "centrage" de l'appareil. Huit militaires cubains étaient également décédés en avril 2017 dans l'accident d'un avion de fabrication russe dans la région montagneuse d'Artemisa (ouest).

CORONAVIRUS La Chine a exporté plus de 200 milliards de masques l'an dernier

La Chine a exporté l'an dernier quelque 220 milliards de masques chirurgicaux, a indiqué vendredi le ministère du Commerce, dans un contexte de forte demande à l'étranger de produits médicaux contre l'épidémie.

Ce chiffre spectaculaire correspond à 40 masques par être humain vivant en dehors

de la Chine. Premier pays touché par le coronavirus, la Chine s'est rapidement imposée comme le principal fabricant de masques au monde, Pékin n'hésitant pas à en user sur le plan diplomatique avec des dons à l'étranger. La Chine a par ailleurs exporté 2,3 milliards de combinaisons de protection et un milliard de

trousses de dépistage contre le virus, a précisé devant la presse un vice-ministre du Commerce, Qian Keming.

Il s'agit pour la Chine d'une "contribution importante à la lutte mondiale contre l'épidémie", s'est-il félicité. La Chine s'est globalement remise de l'épidémie sur le plan sanitaire, en dépit de l'apparition

de plusieurs foyers de contamination ces dernières semaines, essentiellement dans le nord du pays près de la Russie, et dans la région autour de Pékin. Le pays est l'un des rares à avoir dégagé en 2020 une croissance positive (+2,3%), largement portée par la production d'équipements contre le Covid-19.

NIGER Démantèlement de deux réseaux de trafic international de drogue

Le Niger a démantelé deux réseaux de trafic international de drogue et arrêté cinq personnes, a indiqué vendredi une source policière.

L'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCTRIS) du Niger vient de démanteler deux grands réseaux de trafic international de drogue "à haut risque", à Niamey et dans la région de Dosso et la saisie de près de 100 kg de cannabis et de 150.000 comprimés de tramadol.

Selon Nana Aichatou Ousmane Bako, commissaire de police, le premier réseau opère dans un trafic international de drogue entre plusieurs pays de la sous-région, impliquant des ressortissants nigériens.

Après plusieurs jours d'investigations, l'OCTRIS a mis la main, le 13 janvier dernier au quartier de l'aéroport de Niamey, sur un individu en possession de 119 briques de cannabis, d'un poids de 98,455 kg.

Quant au second réseau, il implique quatre autres ressortissants nigériens, interpellés, dans la nuit du 22 au 23 janvier dernier, après huit semaines d'investigations, à Niamey et à Dosso, en possession de 150.000 comprimés de tramadol, en provenance du Bénin, dans un village situé à 3 km de Dosso, selon la police.

Le tramadol saisi, d'une valeur marchande de plus de 150 millions de francs CFA (277.000 dollars), est destiné à l'exportation vers certains pays arabes, a précisé la même source, ajoutant que "les opérations ont également permis de saisir un véhicule et une dizaine de téléphones portables".

Face à la recrudescence du trafic de drogue, dans la région de Dosso, "plaque tournante de toute forme de trafics", l'office a interpellé les autorités de la région de Dosso "à accentuer la sensibilisation des populations, et à plus de vigilance et de coopération dans la lutte contre le trafic de drogue, souvent lié au trafic d'armes, et qui, ensemble, constitue une menace majeure pour la sécurité" du Niger.

SÉNÉGAL L'étudiante sénégalaise disparue en France de retour à son pays

La jeune Sénégalaise Diary Sow, étudiante en France dont la disparition en début d'année avait mis son pays en émoi, est rentrée au Sénégal, a rapporté vendredi la presse locale.

"De retour au Sénégal, Diary Sow (est) chez son parrain", le ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Serigne Mbaye Thiam, qui réside à Dakar, titrait en Une le journal "Rewmi Quotidien", confirmant une information du site d'information sénégalais PressAfrik.

Proche de la jeune fille et de sa famille, M. Thiam s'était rendu la semaine dernière à Paris et l'a "accompagnée" lors de son retour au Sénégal mercredi, selon ces médias.

L'étudiante de 20 ans inscrite en classe préparatoire au prestigieux lycée parisien Louis-Le-Grand ne s'était pas présentée à la reprise des cours le 4 janvier, ce qui ne lui ressemblait pas selon ses proches. Sa disparition a été signalée le 7 janvier et les milieux étudiants sénégalais se sont mobilisés pour la retrouver. Le président Macky Sall lui-même a donné des instructions à cette fin, selon l'ambassadeur du Sénégal en France, Maguette Sèye.

Une enquête avait d'abord été ouverte en France pour disparition "inquiétante", avant que la thèse du départ volontaire soit privilégiée. Celle qui fut distinguée meilleure élève du Sénégal en 2018 et 2019 et qui a ajouté à sa notoriété nationale en publiant un roman s'était signalée après plus de deux semaines, expliquant être partie de son plein gré pour faire "une petite pause pour retrouver (ses) esprits", selon des échanges publiés par M.Thiam.

Lundi, le consulat du Sénégal à Paris avait confirmé qu'elle était saine et sauve. "Elle est majeure, parfaitement libre de venir au Sénégal. Cette question ne nous occupe plus.

Plus de déclaration officielle", a confié une source gouvernementale à Dakar, citée par des médias.

CORONAVIRUS

235 nouveaux cas, 196 guérisons et 4 décès

Deux cent trente-cinq (235) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 196 guérisons et 4 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, samedi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 107.122 dont 235 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2888 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 73152, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 16 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 24 n'ayant enregistré aucun cas, alors

que 8 autres ont enregistré plus de 10 cas, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, 33 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



VACCINATION

Les vaccins disponibles ne contiennent que des composants "Halal" (commission de la fatwa)

La Commission ministérielle de la fatwa au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, a affirmé jeudi dans un communiqué que la vaccination contre la Covid-19 était "indispensable", ajoutant que les vaccins disponibles ne contenaient pas des composants "prohibés par la Charia".

"Dans le cadre du travail continu de la Commission ministérielle de la fatwa, notamment en ce qui concerne le suivi du respect de la jurisprudence concernant les aspects liés à la pandémie du nouveau coronavirus, et à la lumière de la coopération avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de COVID-19, la commission s'est réunie avec le porte-parole du comité scientifique, Pr.

Djamel Fourar qui a apporté des clarifications et présenté un ensemble de données scientifiques confirmant que la vaccination contre la Covid-19 était indispensable pour faire face à cette pandémie, soulignant que les vaccins disponibles ne contenaient pas de composants prohibés par la Charia", précise le communiqué.

Par ailleurs, la commission de la fatwa a affirmé que le vaccin ne constituait pas un danger sur la santé du citoyen, ajoutant que les effets secondaires éventuels après son utilisation étaient tout à fait normaux, comme n'importe quel autre vaccin.

Elle a en outre souligné "l'impératif de suivre les orientations des services sanitaires en Algérie, lesquels relèvent la nécessité de se faire vacciner, selon les procédures et programmes tracés, conformément aux dispositions de la Charia" qui prône le traitement en reconnaissant l'existence d'un remède à toute maladie.

La Commission ministérielle de la fatwa a mis l'accent sur "la nécessité de collaborer avec les instances en charge des opérations de vaccination et le respect des programmes arrêtés pour faire aboutir le processus", appelant à recueillir les informations médicales et les avis de jurisprudence auprès des juridictions scientifiques officielles et fiables, et à rejeter toutes les sources qui tentent de remettre en cause la fiabilité du vaccin.

"A l'entame de la campagne de vaccination, les citoyens sont tenus de respecter les mesures préventives et maintenir les gestes barrières notamment la distanciation sociale, le port de bavettes et le respect des règles d'hygiène", rappelle la commission.

"Se félicitant de la décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune concernant l'acquisition du vaccin au profit du peuple algérien, la commission de la Fatwa salue dans ce cadre les efforts considérables consentis en terme de lutte contre la pandémie et met en exergue la solidarité de la société algérienne qui a su composer avec la situation sanitaire exceptionnelle", conclut le communiqué.

Lancement de la campagne de vaccination à partir de Blida

La première opération de la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid-19) a été lancée samedi, à partir de la wilaya de Blida, sous la supervision du ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

Le coup d'envoi de la campagne de vaccination contre la Covid-19, supervisée par le ministre de la Santé, accompagné par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Bahmed, et par le ministre délégué chargé de la

réforme hospitalière, Smail Mesbah, a été donné à partir de la polyclinique de la cité "El Mouz". Le directeur de la santé de la wilaya de Blida a été le premier à se faire vacciner, inaugurant ainsi la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus, qui va cibler dans sa première phase les personnes âgées et les malades chroniques avant d'être généralisée aux autres franges de la population. L'Algérie a reçu hier vendredi au niveau de l'aéroport militaire de Boufarik, les premières doses du vaccin russe "Sputnik 5". En prévision du lan-

gement de cette campagne de vaccination qui sera supervisée par l'Institut Pasteur, le ministère de la Santé a mis en place tous les moyens matériels et organisationnels à travers notamment la formation des staffs qui seront chargés de cette campagne à travers le territoire national.

Près de 8000 centres de vaccination au niveau des hôpitaux, des polycliniques et des établissements de santé de proximité, ayant une expérience en la matière ont été mobilisés pour la campagne de vaccination contre la Covid-19.

La vaccination élargie à d'autres corps dès dimanche prochain (Belhimer)

L'opération de vaccination anti Covid-19 qui concernera dans un premier temps les personnes les plus sujettes à la contamination et à la transmission, notamment les travailleurs de la Santé, sera élargie dès dimanche prochain à d'autres corps, a annoncé le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer jeudi depuis Blida, rassurant les Algériens quant à "la réception prochaine d'autres cargaisons de vaccin" pour répondre aux besoins natio-

naux. S'exprimant en marge de la réception du premier lot du vaccin anti-covid-19 russe Sputnik V, M. Belhimer a rappelé que le coup d'envoi de l'opération de vaccination sera donné samedi à partir de la wilaya de Blida, une des wilayas les plus touchées au début de la crise sanitaire, indiquant que l'opération touchera, par priorité, d'abord "les catégories les plus exposées à la contamination et à la transmission, à savoir les personnels de santé, les personnes âgées et les malades chroniques".

A partir de dimanche, la

vaccination sera élargie pour toucher les corps de sécurité et de la protection civile, le secteur de l'enseignement, les Imams, les responsables politiques et la famille de la presse, a-t-il précisé, rassurant les Algériens quant à "la réception d'autres lots de vaccin en provenance, entre autres, d'Inde et de Chine, jusqu'à la satisfaction du besoin national en vaccination".

Et de citer, dans ce cadre, la déclaration du Président Tebboune dans laquelle il a affirmé que "la vaccination contre le coronavirus tou-

chera l'ensemble des citoyens, quel qu'en soit le coût, car la santé du citoyen n'a pas de prix".

Le porte-parole du Gouvernement a saisi cette occasion pour saluer les institutions et organismes nationaux qui ont contribué efficacement à mener à bien la réception du lot de vaccin dans les délais préalablement annoncés, en concrétisant l'engagement du président de la République lequel avait donné des instructions pour le lancement, fin janvier courant, de la campagne de vaccination anti covid-19.

Benbouzid : «une vaccination "progressive" à travers toutes les wilayas du pays»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé, samedi depuis Blida, que la vaccination contre le nouveau Coronavirus, lancée aujourd'hui, se fera de manière "progressive" et concernera toutes les wilayas "sans exclusive". Dans un déclaration lors du coup d'envoi de la campagne de vaccination contre le nouveau Coronavirus (Covid-19), à partir de la polyclinique de la cité "El Mouz", M. Benbouzid a assuré que l'opération "se fera de manière progressive et concernera toutes les wilayas sans exclusive", appelant les citoyens à adhérer à cette campagne "importante".

Accompagné du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Bahmed et du ministre délégué chargé de la réforme hospitalière, Smail Mesbah, ainsi que le porte-parole officiel du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, Dr. Djamel Fourar, M. Benbouzid a souligné que les hautes autorités du pays s'attèlent à l'acquisition de quantités suffisantes pour vacciner le plus grand nombre de la population, et partant, à assurer l'immunité collective.

Rappelant que cette opération intervient en application des instructions du président

de la République, qui avait annoncé le début de la campagne de vaccination en janvier, le ministre a mis en avant le travail "sérieux et constant" des membres du Comité scientifique chargé du suivi de la pandémie du nouveau Coronavirus, en coordination avec le Gouvernement.

"En dépit de la course internationale et de la forte pression sur les plus grands laboratoires internationaux, nous sommes au rendez-vous. L'Algérie a reçu, vendredi, son premier lot de vaccins, choisis suivant des critères précis en termes d'efficacité et de sécurité", a ajouté le ministre de la Santé.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que le choix de Blida pour le lancement de la campagne de vaccination a été motivé par le fait que cette wilaya est fortement touchée par l'épidémie, en étant le premier foyer du Covid-19 et avait été soumise à un confinement total.

Évoquant les pertes humaines déplorées en raison de la pandémie, le ministre a saisi l'occasion pour se recueillir à la mémoire des personnes décédées et souhaiter un prompt rétablissement aux malades.

Concernant la campagne de vaccination,

M. Benbouzid a assuré que les équipements logistiques ainsi que l'ensemble des médecins et professionnels de la santé sont prêts pour sa réussite, rappelant l'expérience pionnière de l'Algérie en matière de vaccination.

Affirmant que le vaccin était le meilleur moyen pour limiter les dangers et les complications de cette pathologie, il a mis l'accent sur l'impératif de maintenir l'observation des mesures préventives qui ont prouvé leur efficacité et permis de réduire "nettement" le nombre des contaminations. "Le vaccin est le meilleur moyen disponible, à l'heure actuelle, pour se prémunir contre l'épidémie. Je tiens à réaffirmer que grâce aux efforts de tous les citoyens et du personnel de la santé (...) la situation épidémiologique s'est stabilisée", a-t-il dit insistant sur l'impératif de maintenir la vigilance en vue de réduire davantage le nombre des contaminations, notamment la distanciation sociale et le port des masques.

"La protection du vaccin anti-Covid-19 est très limitée dans le temps d'où la possibilité de revaccination après quelque mois", a expliqué le ministre ajoutant que "la durée de l'immunité demeure inconnue".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

2.191.865 décès liés au Covid-19

La pandémie du nouveau coronavirus a fait 2.191.865 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles vendredi à 11H00 GMT.

Plus de 101.436.360 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 61.581.300 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de jeudi, 16.326 nouveaux décès et 589.862 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 3.949 nouveaux morts, le Mexique (1.506) et le Brésil (1.386).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 433.206 décès pour 25.767.168 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 221.547 morts et 9.058.687 cas, le Mexique



avec 155.145 morts (1.825.519 cas), l'Inde avec 154.010 morts (10.720.048 cas), et le Royaume-Uni avec 103.126 morts (3.743.734 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nom-

bre de morts par rapport à sa population, avec 181 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Slovaquie (166), le Royaume-Uni (152), la République tchèque (150) et l'Italie (145). L'Europe totalisait vendredi à 10H00 GMT 725.540 décès pour

32.943.086 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 588.151 décès (18.623.082 cas), les Etats-Unis et le Canada 452.826 décès (26.531.738 cas), l'Asie 238.780 décès (15.112.972 cas), le Moyen-Orient 96.629 décès (4.676.594 cas), l'Afrique 88.994 décès (3.517.219 cas), et l'Océanie 945 décès (31.669 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux de l'AFP auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

CANADA

Test PCR et quarantaine à l'hôtel obligatoires pour les voyageurs arrivant au Canada



Ottawa va imposer aux voyageurs arrivant au Canada un test obligatoire et une quarantaine "à leurs frais" dans un hôtel pendant trois jours en attendant le résultat, a annoncé vendredi le Premier ministre Justin Trudeau.

En outre, dès dimanche, les vols entre le Canada et des "destinations soleil" comme les Caraïbes et le Mexique, seront suspendus jusqu'au 30 avril, a indiqué M. Trudeau lors d'une conférence de presse.

A partir de la semaine prochaine, les vols internationaux ne pourront plus atterrir que dans quatre aéroports du pays: Vancouver, Toronto, Calgary et Montréal.

Le second test obligatoire PCR à l'aéroport sera exigé "le plus vite possible, en février" et s'ajoute au test négatif au Covid-19 datant de moins de trois jours pour pouvoir s'envoler pour le Canada.

Les voyageurs devront assumer le coût du test ainsi que celui des trois jours passés à l'hôtel désigné par les autorités, qui devrait "tourner autour de 2.000 dollars" canadiens (1.289 euros), a précisé Justin Trudeau.

Si le test est négatif, les voyageurs pourront ensuite terminer leur quarantaine de deux semaines à leur domicile "mais avec des mesures de surveillance accrues", a-t-il dit. Les voyageurs qui auront un test positif seront eux transférés dans un centre de la santé publique.

"Depuis le début de la crise, ma priorité c'est de protéger les Canadiens", a expliqué Justin Trudeau pour justifier le durcissement des mesures.

Il a reconnu que ces nouvelles mesures visaient à "décourager les voyageurs" et freiner la propagation des nouveaux variants du virus au Canada. Depuis mars dernier, les voyageurs arrivant au Canada, qu'ils soient Canadiens ou non, sont soumis à une quarantaine obligatoire de 14 jours afin d'éviter la propagation du coronavirus. A cette date, le Canada avait fermé ses frontières internationales et déconseille depuis les voyages non-essentiels. Le Canada connaît depuis décembre une forte accélération de la pandémie qui a notamment entraîné des reconfinements dans les deux provinces les plus touchées, l'Ontario et le Québec, et un couvre-feu nocturne pour cette dernière.

Vendredi, le pays recensait plus de 769.000 cas de coronavirus et 19.000 morts.

VACCINS ANTI-COVID

L'UE instaure un contrôle des exportations, dénoncé par l'OMS

Critiquée pour la lenteur des vaccinations, l'UE impose à partir de samedi des garde-fous aux exportations de vaccins anti-Covid pour garder le contrôle des doses qui lui sont destinées, un dispositif dénoncé par l'OMS.

La Commission européenne a adopté vendredi une réglementation soumettant les vaccins à "une autorisation d'exportation" délivrée par les Etats.

Elle doit entrer en vigueur après publication samedi au journal officiel de l'Union. L'objectif du mécanisme, mis en place pour six semaines, est

"d'avoir des informations exactes sur la production de vaccins et (savoir) où les entreprises veulent les envoyer", a expliqué le commissaire au Commerce Valdis Dombrovskis.

Ce sont les Etats membres qui exerceront ce contrôle et délivreront les autorisations à l'export, sur la base des "recommandations" émises par la Commission, après un échange entre les douanes nationales et Bruxelles.

Surtout, le dispositif prévoit d'obtenir des informations sur les exportations de vaccins, leurs destinations et les volumes acheminés, "pour une

période couvrant les trois mois précédant l'entrée en vigueur", ce qui "permettra d'éclairer les mouvements des dernières semaines", fait valoir M. Dombrovskis.

Même si à la Commission, on se défend de viser une entreprise en particulier, le mécanisme est introduit sur fond de vif différend entre l'UE et le laboratoire suédo-britannique AstraZeneca, qui a annoncé réduire de trois-quarts ses livraisons de vaccins aux Vingt-Sept en raison d'un problème de "rendement" sur une usine en Belgique.

CHINE

Wuhan: visite de l'OMS dans le premier hôpital pour malades du Covid

Les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) poursuivaient samedi à Wuhan (centre de la Chine) leur enquête de terrain sur l'origine du coronavirus, qui doit les conduire sur des sites sensibles.

L'emploi du temps précis des experts reste toutefois opaque.

Leurs tweets et ceux de l'OMS constituent les principales sources d'information, la Chine étant quasi-muette sur cette visite, ultra-sensible politiquement pour elle. Sortis jeudi de 14 jours

de quarantaine, les membres de l'équipe se sont rendus dans la matinée, sous bonne escorte, à l'hôpital Jinyintan de Wuhan.

Cet établissement est le premier à avoir accueilli des patients atteints de ce qui n'était alors qu'un mystérieux virus, dans la ville où la pandémie de coronavirus a démarré fin 2019.

Un fort doute subsiste toutefois sur l'intérêt des éléments que les enquêteurs seront en mesure de réunir, plus d'un an après le début de la pandémie et

face à des autorités chinoises connues pour leur opacité sur les sujets polémiques. L'Organisation mondiale de la santé a tenté vendredi de tempérer les attentes.

"Je voudrais mettre tout le monde en garde: le succès dans une enquête sur une transmission de l'animal à l'homme ne se mesure pas forcément à trouver absolument une source lors de la première mission", a déclaré devant la presse Michael Ryan, le directeur des opérations d'urgence à l'OMS.

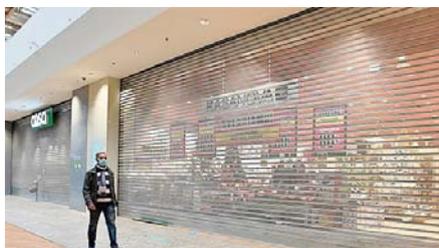
FRANCE

La France se ferme aux pays hors UE, clôt des centres commerciaux,

La France va fermer à partir de dimanche ses frontières aux pays extérieurs à l'Union européenne, "sauf motif impérieux", afin d'essayer de freiner la propagation de l'épidémie de coronavirus, a annoncé vendredi le Premier ministre Jean Castex.

Le Premier ministre, qui a estimé qu'il y avait encore "une chance d'éviter le confinement", a également annoncé la fermeture des grands centres commerciaux, et le renforcement des contrôles du respect du couvre-feu en vigueur, dans des déclarations faites depuis l'Elysée à l'issue d'un Conseil de défense.

"Toute entrée en France et toute sortie de notre territoire à destination ou en provenance d'un pays extérieur à l'Union européenne sera interdite, sauf motif impérieux, à partir de dimanche 00H00", Le Premier ministre a par ailleurs précisé qu'un test PCR négatif serait



demandé pour toute entrée en France en provenance d'un pays de l'Union européenne, "à l'exception des travailleurs transfrontaliers". Cette mesure, déjà en

vigueur depuis dimanche dernier pour le transport maritime et aérien, doit donc être étendue au transport terrestre.

Enfin, "tous les déplacements en provenance et en direction de tous nos territoires ultramarins seront également soumis désormais à la production de motif impérieux à compter de ce dimanche", a ajouté le chef du gouvernement dans une brève allocution télévisée.

Les centres commerciaux non-alimentaires de plus de 20.000 m², "c'est-à-dire ceux qui favorisent le plus de brassage", seront fermés en France dès ce dimanche, a annoncé le Premier ministre Jean Castex vendredi.

En outre à partir de lundi les jauges de fréquentation "seront renforcées dans toutes les grandes surfaces", a-t-il ajouté.

TENDINITES TOUT FAIRE POUR LES PRÉVENIR

Blessure redoutée, la tendinite peut nous priver un certain temps de notre activité sportive favorite. Les conseils du Dr Christophe Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie du sport, pour les prévenir.

Les tendons sont des cordons fibreux qui relient les muscles aux os. Ils transmettent la force musculaire et permettent le mouvement de l'articulation. En principe, ils sont résistants et assez élastiques mais si on les surmène ou qu'on les maltraite, la tendinite peut vite arriver... Cette inflammation est due en général au frottement du tendon contre l'os, ce qui provoque une micro-rupture de ses fibres.

Tous les tendons peuvent être concernés. Cependant, certaines localisations sont plus fréquentes : celles du coude bien connue des joueurs de tennis (le fameux tennis-elbow), de l'épaule, du poignet, de l'arrière du pied (tendon d'Achille) et de la face externe des hanches. Des régions du corps plus sollicitées lors des activités sportives.

3 CONSEILS POUR LES PRÉVENIR

On pense à s'hydrater suffisamment

Une hydratation insuffisante est un facteur fréquent de tendinite. Pendant l'effort, le corps a besoin d'eau afin de compenser les pertes liées à la transpiration et à la production d'énergie.

Faute de quoi, le déficit se répercute sur les muscles et les tendons, alors moins bien irrigués, donc sujets aux blessures. La règle d'or :

Pour une bonne hydratation, boit 1,5 litre d'eau dans la journée, davantage s'il fait chaud. Et 1 litre en plus par heure de sport (quelques gorgées toutes les 20 min). En an-

siance chaude, on monte à 1,5 litre par heure de sport ; insiste le Dr Christophe Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie du sport.

On s'échauffe et on s'étire

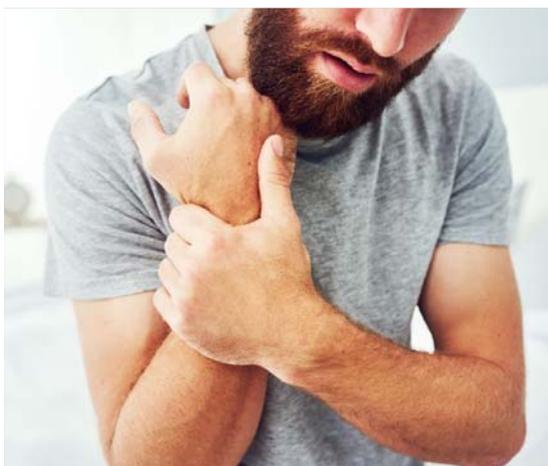
Avant de débuter sa séance de sport, on s'échauffe une dizaine de minutes. Pas compliqué : on trotte, on fait du vélo en salle... "On fait monter la température corporelle jusqu'à ce qu'on commence à transpirer, ce qui chauffe les muscles et prépare les tendons. Parfait pour démarrer !", précise le spécialiste. De 10 à 15 min après la séance, on étire l'avant et l'arrière des cuisses et des mollets. Les tendinites des membres supérieurs sont très difficiles à prévenir par étirements, inutiles de s'y attarder.

Les jours sans sport, on étire chaque soir cuisses et mollets pendant au moins 10 minutes. Enfin, on ne s'arrête pas plus de sept jours. Car si les tendons ne travaillent pas, ils ont tendance à se raidir.

On suit les conseils des pros pour l'équipement

Côté chaussures et matériel, il faut miser sur le léger, adapté à l'activité, à sa morphologie, à son niveau de pratique...

Pour cela, on questionne à la fois profs et vendeurs. Et on change des chaussures usagées n'apportant plus correctement sur surface dure. Côté technique, gare aux mauvais gestes... Pour tout sport nouveau, on



ne on ne maîtrise pas bien la technique, des cours s'imposent.

QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?

La pratique de certains sports. N'importe quelle activité (gestes répé-

tités au travail...) peut entraîner une tendinite. Mais les sports sollicitant les articulations sont plus à risque : ceux de raquette (tennis, badminton, squash) ou d'extension (volley, jogging, danse...). Les sports en salle aussi, mais dans ce cas, c'est générale-

ment parce qu'on ne pense pas à boire. La maigreur. Si on est très mince, on y est plus sujet car les tendons ont alors tendance à frotter directement sur les os. L'hérédité. Elle joue un rôle, en raison d'une prédisposition aux tendinites dans certaines familles.

ON ÉVITE LA TENDINITE !

L'inflammation du tendon est souvent la conséquence d'un surmenage. Les sportifs connaissent d'ailleurs bien cette douleur. Précautions à prendre pour prévenir la tendinite.

Les tendons sont des tissus fibreux qui relient le muscle à l'os. Ils transmettent la force du muscle jusqu'au squelette et permettent ainsi à notre corps de se mouvoir. Mais à trop les solliciter, il arrive parfois que ces tendons s'enflamment. La tendinite se loge le plus souvent au niveau de l'épaule, du genou, du coude ou du poignet. Si vous avez un travail ou si vous pratiquez un sport qui exige certains mouvements répétitifs, avez les bons réflexes !

Je m'échauffe et je m'hydrate bien

Un tendon a beau être résistant et élastique, il faut quand même en prendre soin. Il est donc très conseillé de bien vous

échauffer avant de commencer votre séance de sport. Les nageurs ont plus tendance à souffrir de l'épaule, les tennismans du coude et les coureurs du pied. Vous adapterez donc vos étirements en conséquence. A répercuter pendant et après l'effort... N'oubliez pas non plus de boire beaucoup d'eau.

J'achète le bon équipement

Un coureur à pied mal chaussé a plus de risques de développer une tendinite d'Achille (du tendon d'Achille) que s'il a de bonnes baskets. Si vous souffrez du genou, vous devez aussi faire attention à porter des chaussures en bon état dans lesquelles vous êtes à l'aise. Mais attention aux palmes toutes neuves. Il faut leur laisser le temps de se faire. Le choix de la raquette n'est pas non plus à négliger pour les joueurs de tennis, souvent sujets à ce que l'on nomme le "tennis elbow", c'est-à-dire une inflammation

de la partie externe du coude. Demandez conseil à un "pro" qui enseigne ce sport pour savoir si la votre est à la bonne taille, pas trop lourde et avec le bon cordage.

J'apprends la bonne technique !

C'est important d'avoir le bon matériel mais il est aussi recommandé d'avoir la bonne technique. Vous pouvez demander conseil à un professeur de sport ou consulter un médecin du sport. Ces derniers sauront corriger vos mouvements si besoin. Au travail, vous avez peut-être aussi pris de mauvaises habitudes. Or à certains postes - un ouvrier qui répète les mêmes gestes, une secrétaire qui se sert de sa souris d'ordinateur 8h par jour - les tendinites sont fréquentes. Vous avez alors la possibilité de vous tourner vers un médecin du travail, un kinésithérapeute ou un ergonome. Ces derniers vous conseilleront sur les postures à

adopter pour éviter ce genre de douleurs. Pensez aussi à vous arrêter régulièrement dans la journée pour vous étirer et soulager un peu vos tendons.

Je me muscle

Renforcer les muscles de l'articulation touchée peut vous aider à prévenir les tendinites. Allez-y avec des poids légers au début.

Je me soigne sans tarder

Une tendinite prise en charge tôt se soignera plus rapidement. Ne laissez donc pas traîner les choses d'autant que si l'inflammation est mal soignée, les tendons peuvent souffrir de micro-lésions et les tendinites devenir chroniques. On parle alors de tendinopathie. Il peut même se produire à terme une rupture du tendon qui requiert cette fois une intervention chirurgicale.

Corticoïdes : efficaces contre les tendinites si prescrits au bon moment

Les tendinites pourraient être traitées grâce aux corticoïdes s'ils sont prescrits au début de la phase de reconstruction. Les corticoïdes peuvent améliorer la guérison des tendons endommagés, mais ils doivent être donnés au bon moment, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Scientific Reports*. Administré juste au début la phase de reconstruction, ce médicament rend le tendon deux fois « plus fort ». Les conclusions de cette étude ont été obtenues sur des rats. Les chercheurs de l'université de Linköping (Suède) ont prescrit à des rats souffrant d'une tendinite, un corticoïde (dexaméthasone) juste au début la phase de reconstruction.

DES RÉSULTATS VISIBLES À L'ŒIL NU
Les scientifiques ont observé que la qualité des fibres de collagène du tendon était plus élevée. En effet, le tendon guérit était plus de 2 fois plus fort que celui du groupe témoin. « La différence de « réparation » est même visible à l'œil nu », expliquent les auteurs.

« Il est bien connu que les corticoïdes inhibent la cicatrisation, mais nous montrons que cela peut avoir un effet positif sur la guérison des tendons », explique Per Aspenberg, professeur au département de médecine clinique et expérimentale de Linköping. « Nous avons été très surpris par la force de l'effet positif: la différence entre les tendons traités par la dexaméthasone et les tendons non traités était si nette qu'elle pouvait être observée à l'œil nu, et elle était encore plus nette au microscope », explique Per Aspenberg, qui est encore trop tôt pour affirmer que les corticoïdes produiront le même effet chez l'homme. Mais ces résultats encourageants pourraient améliorer la prise en charge des blessures orthopédiques.

« L'effet d'un traitement aux corticoïdes correctement chronométré est si spectaculaire qu'il mérite vraiment d'être développé, avec l'objectif d'une utilisation clinique pour les blessures orthopédiques », explique Per Aspenberg.

COMMENT SOULAGER LA DOULEUR D'UNE TENDINITE ?

Une douleur qui survient lors d'un mouvement, en étirant un membre ou en appuyant dessus... c'est la tendinite ! Les conseils du Dr Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie du sport, pour soulager l'inflammation.

Elle peut apparaître après l'effort ou à la "remise en route" d'une activité sportive. Parfois, la zone est rouge, un peu gonflée : vous souffrez d'une tendinite ! Avoir un anti-inflammatoire (lorsque cela ne vous est pas déconseillé) va permettre d'atténuer momentanément la douleur. Mais pour soigner cette tendinite, il va falloir faire preuve de patience.

TENDINITE : LES PREMIERS GESTES À FAIRE

- Refroidissez. Pour cela, on applique une poche de glace enroulée dans un linge sur la zone douloureuse durant 20 min, deux fois par jour pendant sur 5 jours. « Cela réduit l'inflammation », explique le Dr Delong, spécialiste en médecine physique et traumatologie du sport.
- Massez doucement. En utilisant un gel anti-inflammatoire matin et soir (pas plus de 10 jours), en prenant soin d'éviter l'exposition au soleil (risque de brûlure, réaction allergique...). Il existe aussi des compresses imprégnées d'anti-inflammatoire. Avantage : la diffusion est constante et prolongée.
- Mettez-vous au repos. Et arrêtez tout geste provoquant une douleur. Une tendinite d'intensité modérée peut guérir de cette façon. Et consultez si cela ne passe pas en une semaine. Idem en cas



de douleur vive, qui limite beaucoup les mouvements.

COMMENT SE SOIGNER, UNE TENDINITE ?

« Le traitement dépend de l'importance de la tendinite, de sa localisation. Il peut comporter la prise d'anti-inflammatoires et des soins de kinésithérapie : massages des muscles autour du tendon pour le relâcher, cryothérapie (froid intense) anti-inflammatoire, ultrasons pour redonner de l'élasticité au tendon,

ondes de choc pour améliorer la vascularisation et la cicatrisation » explique le Dr Delong. La durée d'une tendinite est variable selon la localisation : d'une ou deux semaines à deux ou trois mois, voire un an pour le coude. Pendant ce temps, pas de sport : mieux vaut se mettre en position "off" sous peine de rechute.

LES ERREURS À ÉVITER EN CAS DE TENDINITE

Laisser traîner sa tendinite plus de 10 jours... et ne rien changer à

ses habitudes

Avaler des antalgiques ou de l'ibuprofène pour tenir. Si continue l'entraînement, il y a un risque de rupture du tendon ! Continuer le sport avec un bandage ou une chevillère. C'est inutile à ce stade et ça peut donner un faux sentiment de sécurité.

Se faire manipuler. Pas d'ostéo en période aiguë. Forcer sur les étirements. En s'imaginant que cela va "remettre les choses en place".

LES HUILES ESSENTIELLES ANTI-INFLAMMATOIRES : LAQUELLE CHOISIR ?

Bougeurs sur la peau, tendinite, entorse... autant d'inflammations que les huiles essentielles peuvent soulager. Mais lesquelles choisir ?

Avant d'utiliser une huile essentielle, mettez une goutte dans le creux du coude. Si aucune rougeur n'apparaît après 30 à 60 minutes, c'est qu'elle vous convient.

LA STAR DES ANTI-INFLAMMATOIRES : LA GAULTHÉRIE COUCHÉE

Appelée "thé des bois" par les Québécois, la gaulthérie est originaire du continent Nord-américain. Elle pousse aussi en Chine jusqu'à 1 500 m d'altitude.

L'huile essentielle de gaulthérie est très particulière dans le monde de l'aromathérapie, car elle contient environ 99 % de salicylate de méthyle, un dérivé salicylé, précurseur de l'acide acétylsalicylique, la très fameuse aspirine.

Cette importante teneur lui donne des propriétés anti-inflammatoires et antalgiques, mais aussi anticoagulantes et réchauffantes. Elle est recommandée en cas de traumatismes articulaires, d'arthrite, de tendinite, d'entorse... L'HE de gaulthérie est déconseillée à toutes les personnes pour lesquelles l'aspirine est contre-indiquée et en cas de traitement anticoagulant.



EUCALYPTUS CITRONNÉ ET ROMARIN POUR SOULAGER LA DOULEUR

L'eucalyptus citronné : cette huile essentielle est un grand anti-inflammatoire et un antalgique qui soutiendra les effets thérapeutiques de l'huile essentielle de gaulthérie pour toutes les inflammations aiguës.

Le romarin à camphre : cette huile essentielle est un décontractant musculaire (myorelaxante) et un fluidifiant bronchique. À utiliser avec modération car, à forte dose, elle est toxique pour le système nerveux et abortive (pas plus de 6 gouttes par jour pendant 10 jours).

3 REMÈDES AUX HUILES ESSENTIELLES

CONTRE L'INFLAMMATION

Inflammation ostéo-articulaire : Mettez 5 ml d'HE de gaulthérie couchée, 5 ml d'HE d'eucalyptus citronné, 5 ml d'HE de romarin à camphre dans un flacon de 100 ml propre. Ajoutez 50 ml de calophylle inophylle puis remplissez de macérât huileux d'arnica.

Massez la zone endolorie, 3 fois par jour, pendant 7 à 10 jours.

Jambes lourdes : Mélangez, dans le creux de la main, environ 3 ml d'huile végétale de calophylle inophylle, ou de noyau d'abricot, avec 2 gouttes d'HE de gaulthérie. Appliquez sur les jambes, en massant de la cheville vers le genou, 2 ou 3 fois par jour, pendant 2 à 3 jours.

Inflammation cutanée : Mélangez, dans le creux de la main, environ 2 ml d'huile végétale de calophylle inophylle, ou de noyau d'abricot, avec 2 gouttes d'HE de lavande vraie et 1 goutte d'HE de gaulthérie. Appliquez sur la peau enflammée, 2 à 3 fois par jour, pendant 3 à 4 jours.

A savoir : toutes les huiles essentielles sont déconseillées les 3 premiers mois de la grossesse. Demandez toujours un avis médical en cas de grossesse, d'allaitement ainsi que pour les enfants en bas âge.

R D CONGO

Le Premier ministre remet sa démission au président Tshisekedi

Le Premier ministre de la République démocratique du Congo, Sylvestre Ilunga Ilunkamaba, a remis vendredi sa démission au président Félix Tshisekedi, qui va nommer son propre chef de gouvernement soutenu par une nouvelle majorité parlementaire.

Proche de l'ancien président Joseph Kabila, le Premier ministre "dit avoir tiré les conséquences de l'évolution de la situation politique actuelle", a déclaré un porte-parole de la présidence, Giscard Kusema, en annonçant cette démission.

Le Premier ministre sortant et son gouvernement avaient fait l'objet d'une motion de censure largement adoptée par l'Assemblée nationale mercredi (367 voix sur 377 votants).

Il est "trop tôt" pour savoir quand le président va nommer son prochain chef de gouvernement, a-t-il ajouté. "Le Premier ministre du gouvernement de coalition Sylvestre Ilunga Ilunkamaba vient de remettre sa démission au Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo", a confirmé peu après la présidence sur son compte Twitter.

Le Premier ministre sortant et son gouvernement avaient fait l'objet d'une motion de censure largement adoptée par l'Assemblée nationale mercredi (367 voix sur 377 votants, sur un total de 500 députés).

M. Ilunga Ilunkamaba avait dans un premier temps mercredi déclaré qu'il ne reconnaissait pas la légitimité de l'actuel bureau provisoire qui gère l'Assemblée.

"Tout en réaffirmant les observations que j'ai formulées" sur le bureau provisoire, "je me dois de reconnaître la compétence de l'Assemblée nationale à examiner la motion de censure qui m'a été destinée dès lors qu'elle a été signée par 301 députés", avait finalement écrit le Premier ministre sortant dans son communiqué de jeudi.

M. Ilunga Ilunkamaba, 73 ans, avait été nommé en mai 2019 par le président de la République, en accord avec son prédécesseur Joseph Kabila, dont les proches étaient majoritaires à l'Assemblée.

Il était à la tête d'une équipe gouvernementale pléthorique de quelque 65 ministres, dont les 2/3 étaient des membres du Front commun pour le Congo (FCC), le regroupement des forces politiques de Joseph Kabila.

M. Tshisekedi a annoncé unilatéralement le 6 décembre la fin de sa coalition avec M. Kabila et sa volonté de disposer de sa propre majorité "d'union sacrée de la Nation" au Parlement pour conduire sa politique de réformes.

Le chef de l'Etat dispose désormais d'une majorité de 391 députés sur 500, lui a indiqué jeudi le chargé de mission qu'il avait nommé le 1er janvier pour identifier cette nouvelle majorité. Cette "majorité écrasante" devrait permettre l'investiture d'un prochain gouvernement pro-Tshisekedi à l'Assemblée nationale, avait ajouté ce chargé de mission (un "informateur" selon les termes de la Constitution).

APS

SAHARA OCCIDENTAL Un rapport démontre l'influence du lobby marocain à Washington

Un rapport couvrant les activités du lobby marocain aux Etats-Unis entre 2010 et 2020 a mis au grand jour l'influence des groupes de pression marocains sur les décisions de l'administration américaine et particulièrement sur la cause du Sahara occidental.

Le site électronique Sasa-post, rapporteur du rapport, a fait savoir que la majorité des renseignements inclus dans ce document est tirée d'une base de données relevant du ministère américain de la Justice, élaborée en vertu de la loi contre l'Agent de l'étranger, dite Fara qui fait injonction aux lobbies de déclarer leurs activités et leurs fonds.

Le rapport a fait ressortir le lien établi entre les autorités marocaines et un groupe de pression américain, en l'occurrence Ralph Nurnberger, ancien agent de liaison avec le Comité des Affaires publiques de l'entité sioniste, dit AIPAC, un lobby de l'entité sioniste à Washington.

Les autorités de l'occupant auraient, selon le rapport, engagé le politicien américain pour servir leurs intérêts aux plans interne et externe, dans la mesure où le Centre marocain des études stratégiques (CMES) a passé un contrat avec le fondateur de la compagnie "Nurnberger and Associates", célèbre lobby politique.

Le document a également mis en exergue les liens qu'entretient Nurnberger avec l'entité sioniste et des personna-

lités de cette entité, à leur tête Yitzhak Rabin, ancien Premier ministre et Shimon Peres, ministre des Affaires étrangères de l'entité sioniste (2001-2002), précisant que ce rapprochement a exercé une grande influence sur les campagnes de pression dont le Maroc s'est servi plus tard.

La société AIPAC a ciblé, dans sa pression, des membres du congrès, employés dans les commissions ad-hoc, responsable des aides, et dans les commissions extérieures.

Le rapport a également fait état des réunions de la société Nurnberger tenues au début de 2011 en faveur du Royaume du Maroc, avec un groupe de membres du Congrès, le but étant de faire pression et, partant, les contraindre à changer leur position vis-à-vis du Sahara occidental.

Entre autres personnalités ciblées par Nurnberger au début de 2011, le membre du Congrès et sénateur du parti Républicain, James Inhofe, également membre de la Commission de défense du Congrès et de la Commission extérieure et l'un des principaux défenseurs de la cause sahraouie au Congrès.

Le rapport a évoqué, en ou-



tre, l'influence du lobby marocain sur les positions que certains responsables américains affichaient vis-à-vis de nombre d'affaires internes, notamment les droits de l'Homme au Maroc, à l'instar du rapport établi par le ministère de l'Intérieur des Etats-Unis en 2016 relatif à la situation des droits de l'Homme au Maroc, un rapport qui a déplié au Royaume marocain.

Une fois le rapport dénoncé par le Maroc, 16 membres du Congrès ont présenté une motion mettant en avant les réalisations du Maroc en matière de droits de l'Homme, et as-

surant que le Maroc était le plus ancien allié des Etats-Unis dans la région. Au-delà de servir les intérêts extérieurs du Maroc, les efforts de Nurnberger ont également porté sur les intérêts internes de ce pays.

Le rapport a également passé en revue les efforts de Nurnberger visant à influencer la scène politique au Maroc, notamment après les manifestations sociales qui avaient envahi le pays dans le cadre du fameux "printemps arabe", en ce sens qu'il a apporté son soutien à la proposition du Roi Mohammed VI portant révision de la Constitution marocaine.

LIBYE

L'UA appelée à parrainer la voie de la réconciliation nationale

La délégation libyenne à l'ONU a appelé, jeudi, l'Union africaine (UA) à parrainer immédiatement la voie de la réconciliation en Libye, estimant "que l'Afrique est la seule à pouvoir jouer ce rôle, en raison de ses expériences antérieures et de sa connaissance de la question libyenne et sa spécificité".

"Nous réitérons notre appel à l'Union africaine à parrainer immédiatement la voie de la réconciliation nationale et à ne pas attendre la permission pour cela, car l'Afrique est la seule à pouvoir jouer ce rôle, en raison de ses expériences antérieures et de sa connaissance de la question libyenne et sa spécificité", a souligné le représentant permanent de la Libye à l'ONU, Taher al-Sunni, dans son intervention devant le Conseil de sécurité.

Selon M.al-Sunni, la crise libyenne a perduré non pas en raison des velléités

des belligérants de partager le pouvoir ou d'occuper des postes, mais en raison des blessures qui ne sont pas cicatrisées depuis 2011.

"Le problème en Libye n'est pas de partager le pouvoir ni d'occuper des positions, le vrai problème est que les blessures ne sont pas cicatrisées depuis 2011", a soutenu le représentant permanent de la Libye, préconisant une solution renforçant la paix sociale. Le représentant libyen a mis l'accent, en outre, sur l'urgence de retirer tous les mercenaires et forces étrangères présentes en Libye.

"La demande de sortie des forces étrangères, des mercenaires et des groupes armés de toutes sortes, et de ceux qui ne relèvent pas de la légitimité de l'Etat, est une revendication souveraine et patriotique sans faute". Le représentant permanent libyen a appelé, par ailleurs, "le

Conseil de sécurité à envoyer un signal clair à tous que la priorité de toute nouvelle autorité est de répondre aux conclusions du Forum pour le dialogue politique, et au consensus salué par le peuple libyen et la communauté internationale, pour aller de l'avant".

Dans le même contexte, M. al-Sunni a appelé le Conseil de sécurité à respecter le fait "que la solution doit être détenue par les Libyens et dirigée par les Libyens, (...) et de rendre une décision qui confirme le cessez-le-feu, soutient la piste politique, tient pour responsables les auteurs de troubles". Et d'ajouter: "le Conseil de sécurité doit octroyer un mandat aux Nations Unies pour soutenir l'ensemble du processus électoral, assurer la transparence, l'intégrité et le respect des résultats, la liberté de participation de tous les Libyens, à l'intérieur et à l'extérieur.

MALI

Un rassemblement prévu en mars pour exiger le départ de l'armée française

Un nouveau rassemblement populaire contre la présence française au Mali est prévu le 26 mars prochain à Bamako, ont annoncé des militants, dont Adama Ben Diarra, membre du Conseil national de transition (CNT), au cours d'une conférence de presse.

Cette décision a été prise après l'interdiction par les autorités maliennes d'un grand rassemblement prévu le 20 janvier courant, officiellement en raison des risques liés à la pandémie de la Covid-19.

Lors de son intervention, Adama Ben Diarra, figure du

mouvement anti-français au Mali, a appelé ses compatriotes à "s'organiser pour libérer le Mali de l'impérialisme français", rapporte des médias locaux.

Il a également rejeté le motif "fallacieux" évoqué par les pouvoirs publics pour interdire le rassemblement.

"Quelle est la maladie qui tue en Afrique plus que le virus France-Afrique qui tue les présidents et les économies, et déstabilise les pays", a-t-il martelé. Le rassemblement qui devait avoir lieu le 20 janvier a

été annoncé par plusieurs mouvements de la société civile et des partis politiques maliens qui exigent le départ définitif des militaires français, accusés d'être à l'origine de la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays sahélien.

Selon des médias maliens, à côté de Ben Diarra, d'autres membres du CNT figuraient parmi les initiateurs de ce rassemblement décidé suite à la multiplication des bavures de l'armée française sur le territoire malien.

La plus spectaculaire d'entre elles a eu lieu le 3 janvier cou-

rant lorsque des hélicoptères de l'armée française ont effectué des frappes aériennes ciblant le village de Bounti, au centre du Mali, où 20 civils ont trouvé la mort.

Le CNT a été mis en place quelques mois après le départ du président malien Ibrahim Boubacar Keita, le 18 août 2020 afin de remettre le pouvoir graduellement à un gouvernement civil. En tout, 5100 soldats français sont déployés au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane qui vise à neutraliser les groupes terroristes dans la région.

LIBAN

Les manifestants ciblent des maisons de responsables à Tripoli

Des foules en colère se sont rassemblées jeudi devant les résidences à Tripoli de personnalités politiques influentes du Liban, incendiant des bennes à ordures et brisant des caméras de surveillance, au quatrième jour de manifestations contre la gestion de la pandémie de coronavirus.

Les manifestants ont jeté en fin de journée des cocktails molotov dans les locaux de la mairie de la ville, provoquant un violent incendie, selon l'agence de presse nationale.

Pour les manifestants, les confinements à répétition, notamment celui en vigueur depuis le 14 janvier, l'un des plus stricts du monde, ont été le coup de grâce, dans un pays qui connaît sa pire crise économique depuis la fin de la guerre civile (1975-1990), aggravée par la pandémie et ayant entraîné des segments entiers de la population sous le seuil de pauvreté.

Tripoli, deuxième ville du Liban et l'une des plus pauvres du pays, est ainsi le théâtre depuis lundi de violents affrontements nocturnes entre les forces de sécurité et des manifestants excédés par les restrictions sanitaires et une crise économique qui ne cesse de



s'approfondir. Avec plus de la moitié de ses habitants vivant sous le seuil de pauvreté, la grande ville du Nord a été l'un des epicentres du mouvement de contestation sans précédent déclenché en octobre 2019 à travers le pays contre une classe dirigeante accusée de corruption et d'incompétence.

Après trois soirées de

violents heurts ayant fait un mort et plus de 300 blessés, une centaine de personnes ont de nouveau battu le pavé jeudi, s'arrêtant successivement devant différentes résidences de responsables politiques originaires de la ville et tentant d'y pénétrer avant d'être empêchées par l'armée.

Les protestataires ont lancé des pierres contre

des caméras de surveillance dans le secteur, détruisant plusieurs d'entre elles.

Des véhicules militaires suivaient au pas les manifestants, en majorité encagoulés. Devant la maison de Samir al-Jisr, un député de Tripoli et ancien ministre de la Justice, des manifestants ont déclenché un incendie rapidement éteint par les forces de sécurité.

EMIRATS ARABES UNIS

Un amendement de loi accorde la citoyenneté aux étrangers

Les Emirats arabes unis (EAU) ont adopté, samedi, un amendement de la loi accordant la citoyenneté émiratie aux étrangers.

L'annonce a été faite par le Premier ministre de la fédération de sept émirats et le souverain de Dubaï, cheikh Mohammed ben Rached Al-Maktoum, dans une série de tweets.

"Nous avons adopté un amendement de la loi pour accorder la citoyenneté des Emirats arabes unis aux investisseurs, aux personnes talentueuses parmi lesquelles les scientifiques, les docteurs, les ingénieurs, les artistes, les écrivains et leurs familles", a déclaré cheikh Mohammed. L'amendement permet aux naturalisés de garder leur citoyenneté d'origine, a-t-il précisé.

La décision est destinée à assurer la contribution des citoyens natura-



lisés au "développement et à la prospérité du pays", a souligné le gouvernement émirati dans un tweet.

La population des Emirats arabes unis est formée dans une écrasante majorité par des étrangers.

AFGHANISTAN

Huit membres des forces de sécurité tués dans une attaque au véhicule piégé

Au moins huit membres des forces de sécurité afghanes ont été tués dans une attaque au véhicule piégé contre une de leurs bases dans l'est du pays, revendiquée par les talibans, rapportent les médias, citant des sources locales.

"Ce matin, les terroristes ont utilisé un Humvee bourré d'explosifs (...) huit membres des forces de sécurité ont été tués", a déclaré le bureau du gouvernement de la province du Nangarhar, lieu de l'explosion, dans un communi-

qué. Ajmal Omar, député au conseil provincial, a quant à lui dénombré 15 tués et cinq blessés dans l'attaque de samedi contre une base de l'armée.

Selon les médias, l'attaque a été revendiquée par les talibans.

Cette attaque survient après que le ministère américain de la Défense a reproché jeudi aux insurgés de contrevenir aux termes de l'accord américano-taliban signé en février 2020.

Washington a notamment accusé les talibans

de ne pas "mettre un terme aux attaques violentes contre l'armée afghane".

Les talibans se sont engagés dans le cadre de l'accord non-ratifié par Kaboul - à ne pas viser les forces étrangères et renoncer au terrorisme.

Mais ils ont multiplié les attaques à travers le pays en même temps qu'ils négocient avec le gouvernement afghan à Doha depuis septembre pour mettre fin à deux décennies de conflit.

Avec le retrait total des troupes étrangères, essen-

tiellement américaines, prévues d'ici mi-mai - dans le cadre de l'accord américano-taliban, les explosions sont devenues quotidiennes à Kaboul.

Selon le porte-parole de la police de Kaboul, deux explosions ont eu lieu dans la matinée, l'une d'entre elles blessant quatre civils.

Le pays est également ravagé par une vague d'assassinats ciblés de personnalités depuis l'ouverture des pourparlers, que les gouvernements afghan et américain ont imputés aux talibans.

ESPAGNE

Les élections régionales en Catalogne maintenues le 14 février

Les élections régionales en Catalogne (nord-est de l'Espagne) se tiendront bien le 14 février, la justice ayant invalidé vendredi un décret du gouvernement régional qui les avait reportées à fin mai en raison de la pandémie. Les autorités régionales indépendantistes, en accord avec la plus grande partie de l'opposition, avaient décidé mi-janvier de repousser ces élections au 30 mai en raison de la crise sanitaire, l'Espagne étant aux prises avec la troisième vague de l'épidémie de Covid-19.

Mais à la suite d'un recours déposé par diverses associations, la justice avait, dans un premier temps, décidé d'annuler le décret gouvernemental, et donc de maintenir les élections le 14 février.

Le Tribunal supérieur de Justice (TSJ) de Catalogne avait toutefois indiqué qu'il réexaminerait la question et ferait connaître sa décision finale au plus tard le 8 février, soit six jours avant le scrutin.

En dépit de cette incertitude sur la tenue du scrutin, les différents partis politiques avaient lancé jeudi leur campagne. Vendredi, le TSJ a annoncé qu'il confirmerait sa décision d'annuler le décret qui reportait les élections prévues le 14 février.

Le principal enjeu de l'élection est de savoir si le parti socialiste du Premier ministre Pedro Sanchez parviendra à déloger les indépendantistes au pouvoir dans cette région, qui fut le théâtre d'une tentative de sécession en 2017. Dans ce but, l'ancien ministre socialiste de la Santé, le Catalan Salvador Illa, a quitté ses fonctions en pleine troisième vague de la pandémie pour conduire les socialistes à la bataille face aux deux grands partis séparatistes: "Ensemble pour la Catalogne" et "Gauche républicaine de Catalogne" (ERC). Un sondage publié vendredi par l'institut d'opinion du gouvernement catalan place en tête des intentions de vote le parti ERC, formation modérée alliée de Pedro Sanchez à Madrid, suivi par "Ensemble pour la Catalogne" et les socialistes.

ITALIE

Le président donne quatre jours aux partis pour former un gouvernement

Le président italien Sergio Mattarella a donné vendredi soir quatre jours aux partis au pouvoir pour négocier en vue de former un nouveau gouvernement, après la démission du Premier ministre Giuseppe Conte qui a plongé un peu plus le pays dans une crise politique.

M. Mattarella a indiqué qu'une majorité parlementaire pouvait être trouvée sur la base "des mêmes groupes qui soutenaient le gouvernement précédent".

Il a chargé le président de la Chambre des députés, Roberto Fico, d'ouvrir des négociations plus en détail jusqu'à mardi. M. Conte a été contraint à la démission mardi, près de deux semaines après le retrait de sa coalition de l'ex-chef du gouvernement Matteo Renzi et de son petit parti, Italia Viva (IV), indispensable pour avoir la majorité parlementaire.

Mais cette crise politique fait peser un doute sur la capacité de l'Italie à gérer l'épidémie et à mettre en oeuvre un plan de relance de 222,9 milliards d'euros qu'elle doit soumettre d'ici le 30 avril à Bruxelles.

Plus tôt vendredi soir, le Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème avant son arrivée au pouvoir), principal soutien de Giuseppe Conte, s'était finalement dit prêt à discuter avec Matteo Renzi, après avoir dans un premier temps exclu catégoriquement cette possibilité. Un revirement immédiatement salué par le parti de M. Renzi, qui risque de causer des fractures au sein du M5S, où il aura du mal à être accepté.

AUDIOVISUEL

Suspension du programme "Ma Wara'el Joudrane" d'Ennahar TV (ARAV)

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a rendu public, jeudi dans un communiqué, la décision de suspendre définitivement le programme "Ma Wara'el Joudrane" (Derrière les murs), diffusé par Ennahar TV, "pour plusieurs dépassements professionnels et moraux".

Relevant que ce programme "a souvent dévié de ses objectifs", l'ARAV rappelle les nombreux avertissements adressés à la chaîne au sujet de ses contenus, qui suscitent la polémique au sein de la société et des réactions de colère, voire des condamnations.

La même source souligne, en outre, une "insistance" à aborder des tabous et des problèmes sociaux portant atteinte à la morale et aux valeurs sociales.

Pour l'ARAV, le contenu de cette émission ne sert pas le téléspectateur, qui aspire à une information constructive, qualitative et de sensibilisation à même de contribuer à l'enrichissement de sa culture et à la solution des problèmes de son quotidien.

Cependant, la course à la célébrité et à l'audience a eu pour conséquence un traitement superficiel et aléatoire, en l'absence de spécialistes, en fonction des thèmes censés être bénéfiques pour la société, ajoute le communiqué.

Rappelant les appels, à maintes reprises, réitérés à l'impératif de promouvoir la scène médiatique, de préserver la dignité du citoyen et de respecter les règles d'éthique et de déontologie, l'ARAV déplore "l'instrumentalisation de certains cas sociaux en tant que phénomènes sans aucune référence à des études scientifiques et à des statistiques exactes".

Le programme a également ouvert la voie à des individus versant dans le charlatanisme et la superstition et tentant d'abrutir le télé-

spectateur, ajoute le communiqué. Après visualisation et examen des contenus, l'ARAV a décidé de suspendre définitivement l'émission "Ma Wara'el Joudrane", à compter de la date de parution du présent communiqué, et de faire injonction à la chaîne de se soumettre aux lois régissant l'activité audiovisuelle et à la déontologie, conclut le communiqué.

LITTÉRATURE

Parution de "Quatro", dernier roman de Merzak Bagtache

Dans son dernier roman intitulé "Quatro", l'écrivain Merzak Bagtache, disparu récemment, relate un pan de l'histoire de l'Algérie durant la période de la colonisation française à travers le parcours d'une famille entre les villages de Kabylie et la Casbah d'Alger.

Ce roman de 304 pages sorti en langue arabe aux éditions Aneq propose un récit triste et entremêlé qui se déroule au début du XXe siècle où se croisent les destins de trois générations d'une même famille.

"Quatro" relate la vie de Cheikh Ahmed, un marin et ancien militaire enrôlé dans l'armée française, souvent pris de sévères dépressions nerveuses et autres troubles psychologiques depuis que son fils, Hamou, ait été jeté dans la prison de Lambèse.

Le vieux marin souffre également de la séparation avec son petit-fils, surnommé quatro, et qui vit avec sa mère dans la Casbah d'Alger.



Cette situation, qui déteint sur le quotidien de Cheikh Ahmed et ses relations avec ses voisins et amis du village, commence à s'arranger avec le retour en Algérie d'Yvelines ancienne fiancée de Hamou, qui est entrée dans les ordres, et qui va essayer de le libérer. A Alger, le récit se focalise sur la vie modeste de quatro entre la maison familiale, son ami espagnol Ricardo et une dame martiniquaise qui le considère comme son fils.

L'enrôlement obligatoire des algériens dans l'armée française sera le point commun aux trois générations, après Cheikh Ahmed envoyé en Crimée et Hamou mobilisé lors de la première Guerre mondiale au nord de la France, c'est au tour de Quatro d'être envoyé au Maroc où l'armée coloniale fait face à la révolte de Abdelkarim El Khattabi. L'auteur a également évoqué des stations importantes de l'histoire de l'Algérie à cette époque que il a gravé dans

les portraits de ses personnages à l'instar de l'exil d'Algériens en Calédonie ou à Cayenne en Guyane, des séquences de la première guerre mondiale, du combat de Messali Hadj et de l'Association des Oulémas musulmans, ou encore du parcours de l'Emir Khaled.

"Quatro" est la dernière oeuvre de Merzak Bagtache, disparu le 2 janvier 2021, et la dernière partie d'une trilogie formée de "Babor" et "Akfadou".

Né en 1945 à la Casbah d'Alger, Merzak Bagtache est l'une des grandes figures de la littérature algérienne contemporaine qui aura installé son univers littéraire dans la ville d'Alger et dans la mer omniprésente dans son oeuvre, il aura laissé des ouvrages comme "La pluie écrit ses mémoires", "Lors que les gens ont faim", "Le sang de la gazelle", "Les langoustes", "restes de pirates", ou encore "La chanson de la résurrection et de la mort".

LA LITTÉRATURE POUR ENFANTS

L'expérience algérienne revisitée

Les premiers balbutiements de l'écriture littéraire pour enfants en Algérie remontent, aux dires de nombre de chercheurs et de spécialistes, aux années 1930 à l'époque coloniale française, dans les écoles de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) qui n'a eu de cesse de former des générations pétrées de nationalisme et fières de leurs religion, valeurs, culture et langue, à l'instar des écrits de Mohamed Laïd Al-Khalifa et de Mohamed Benabed Djillali Semati. Après l'indépendance en 1962, ce volet de la production littéraire a bénéficié d'un intérêt soutenu notamment avec l'apparition de l'écriture du théâtre pour enfants ainsi que la poésie destinée à cette catégorie et les contes. Plusieurs écrivains se sont distingués en vouant une partie de leurs créations à l'enfance tels que Mohamed Lakhdar Essaihi et Yahia Messaoudi.

Dans les années 1960, certains quotidiens et hebdomadaires avaient consacré des suppléments spéciaux à ce genre de littérature, aux côtés de nouvelles publications à l'image de la revue "M'kideche" (1969).

Les années 1970 et 1980 connaîtront un bon développement dans le domaine de la littérature pour enfants, avec d'autres publications telles que "Guenifed" (1972), "Ibtassim" (1977), "Djardati" (1981), "El Riyadh" (1986) et tant d'autres.

Atteignant son apogée à cette époque-là, l'écriture littéraire pour enfants était essentiellement basée sur la mise en relief des constantes de la culture algérienne dans ses dimensions éducative, populaire, sociale et historique (révolutionnaire), tout en puisant dans la culture orientale et parfois française dans sa dimension universelle.

Contrairement aux années 1980 marquées par l'émergence de plusieurs auteurs d'exception dans le

genre narratif, à l'image de Djamilia Zennir, Abdelaziz Bouchehirat et Abdelhamid Sekkai, la période des années 1990 aura été celle de la décadence pour la littérature au sens absolu du terme, et ce en dépit de certaines initiatives lancées par le Gouvernement, à l'époque, pour relancer ce domaine. Avec l'avènement du troisième millénaire, un nouvel engouement s'est fait ressentir pour la littérature y compris pour le livre

pour enfants dans notre pays qui venait juste de sortir de la décennie noire et de panser ses plaies, ce qui a encouragé les maisons d'édition à s'intéresser davantage au jeune lecteur, lui dédiant un registre aussi varié que diversifié dans la nouvelle, le conte, la poésie, le théâtre entre autres formes déclinées en format papier ou sous forme de supports électroniques (audiovisuels). Créé en 1996, le Salon international du livre d'Alger

(SILA) qui offre au lectorat un large éventail de publications nationales et internationales est devenu, en cette dernière décennie, l'une des plus importantes foires du livre, drainant un très large public, y compris les parents d'élèves à l'affût des livres scolaires et parascolaires.

Avec près de 10 millions d'élèves scolarisés, néanmoins la production nationale est en stagnation notamment en termes de qualité, selon

les rapports publiés dans ce domaine.

La promotion du livre pour enfants s'inscrit parmi les missions du Centre national du livre relevant du ministère de la Culture et des arts (créé par décret ministériel en 2009), à travers l'octroi d'aides et de subventions aux auteurs, plasticiens et éditeurs de livres pour enfants et jeunes, mais ledit établissement n'est toujours pas opérationnel.

Désintérêt et faible présence

considère que le marché du livre pour enfants "manque d'organisation et de qualité", étant plutôt commercial que professionnel, appelant les autorités concernées (Ministères de la Culture et de l'Éducation) à soutenir les "éditeurs professionnels spécialisés", afin de protéger le marché contre le rush des importateurs et des éditeurs étrangers avec leurs contenus intrus.

"Un bon livre pour enfant s'appuie sur trois critères essentiels: la langue utilisée, les dessins et le choix de la qualité du papier (...) d'où son prix élevé", voila pourquoil'Etat est appelé à intervenir dans la subvention du livre, a-t-il affirmé.

Ainsi, ce secteur "contribuera à l'encouragement de la créativité et à l'exploitation optimale des ressources humaines notamment des écrivains et des dessinateurs", a-t-il poursuivi.

Pour d'autres éditeurs, la situation de la littérature pour enfants n'est toutefois pas aussi catastrophique, à l'instar de la maison d'édition "Atfalna" (nos enfants) dont le directeur, Firas Johmani estime que le domaine de l'édition demeure "satisfaisant", en dépit de certaines difficultés rencontrées, soulignant que leur marge de bénéfice est "très faible", en raison du coût élevé du livre et de son prix bas par rapport à d'autres publications.

Le même intervenant a fait savoir que sa maison d'édition traitait avec des auteurs et des dessinateurs "professionnels" d'Algérie et d'autres pays arabes, dont les écrits portent sur différents thèmes, notamment le patrimoine arabo-musulman, outre l'adaptation du patrimoine universel et mondial, et ce loin de toute référence à la violence ou à autre pratique susceptible de nuire aux enfants, a-t-il fait savoir. De son côté, le critique universitaire, Mohamed Sari a estimé

que "la littérature pour enfants en Algérie n'est pas marginalisée mais plutôt inapparente à l'opinion publique, en raison du manque d'intérêt par les critiques et les médias pour ce créneau, déplorant dans ce sens l'absence d'une littérature pour la jeunesse". M. Sari revient également sur ce qu'il qualifie de "médiocrité" dont souffre cette littérature, estimant que les écrivains et les éditeurs qui sont nombreux "prennent avec légèreté" ce type d'écriture, en dépit de ses "exigences créatives, linguistiques et psychologiques...".

"soulignant par ailleurs que l'enfant a besoin davantage de contes remplis d'histoires fantastiques, d'étrangeté et de découverte, et non pas uniquement de conseils et de morale.

Approchés par l'APS, nombre de libraires ont relevé un "intérêt particulier des parents" pour le livre pour enfants. A cet égard, Lamsiou Redouane, gérant de la librairie "Nadji Mega Bookstore" à Alger, librairie disposant de plusieurs annexes dans de nombreuses villes, a fait état d'une "forte demande sur le livre pour enfants et une plus grande prise de conscience de son importance", se réjouissant du fait qu'Internet et les supports audiovisuels n'ont pas impacté les ventes de ces livres. "Notre librairie à Alger propose 4.500 titres de livres pour enfants en arabe, français et anglais" et leur prix sont "accessibles à tous" (à partir de 15 Da), a-t-il indiqué, soulignant que les ventes dans les grandes villes sont "bien meilleures que dans les villes intérieures". Pour les parents, le livre reste "le meilleur moyen d'apprentissage" pour l'enfant, mais son prix "élevé" les oblige à recourir aux CD et à internet qui offrent "un contenu audiovisuel alternatif, large, varié et attrayant.

AFFAIRE HUAWEI - CANADA
La justice refuse d'assouplir le contrôle judiciaire de Meng Wanzhou



La justice canadienne a refusé vendredi d'assouplir les mesures de sécurité autour d'une cadre de Huawei qui vit en résidence surveillée à Vancouver, à quelques semaines d'audiences cruciales sur son extradition vers les Etats-Unis.

Les avocats de Meng Wanzhou avaient plaidé que leur cliente, directrice financière du géant chinois des télécoms, courrait un risque accru de contracter le Covid-19 en raison des agents de sécurité d'une compagnie privée qui se relaient chaque jour pour l'accompagner dans chacun de ses déplacements à l'extérieur.

Mme Meng avait été arrêtée début décembre 2018 à l'aéroport de Vancouver à la demande des Etats-Unis qui veulent la juger pour fraude bancaire.

Elle avait été remise en liberté sous caution et elle vit depuis sous haute surveillance, avec couvre-feu nocturne, bracelet électronique à la cheville, sorties limitées et toujours accompagnée de gardiens de sécurité, dans sa luxueuse maison de Vancouver.

Ces conditions sont "le minimum re-

quis pour s'assurer que Mme Meng se rende au tribunal lorsqu'on lui demande, et ne prenne pas la fuite", a souligné le juge William Ehrcke lors d'une brève audience à la Cour suprême de Colombie-Britannique vendredi matin.

Le magistrat a souligné que Mme Meng disposait "d'importants moyens" lui permettant d'organiser une éventuelle fuite vers l'étranger, pour échapper à une possible peine de prison aux Etats-Unis si elle y était extradée et jugée coupable.

Les avocats de Mme Meng avaient demandé que leur cliente puisse sortir de chez elle sans être accompagnée par les agents de sécurité d'une société privée mandatée par la justice.

Le gouvernement canadien s'était opposé à cette demande, évoquant notamment les risques accrus de fuite.

TECHNOLOGIES

La Lituanie interdit des équipements chinois de sécurité dans ses aéroports

La Lituanie, membre de l'Otan, a annoncé vendredi l'interdiction d'équipements destinés aux contrôles dans les aéroports fabriqués par la compagnie chinoise Nuctech, en invoquant des inquiétudes pour la sécurité nationale.

Une commission nommée par le gouvernement a conclu que les équipements de Nuctech "ne répondaient pas aux intérêts de la sécurité nationale", a déclaré Rasa Jakilaitiene, une porte-parole de la Première ministre Ingrida Simonyte.

Mme Jakilaitiene a refusé de donner plus de détails, affirmant que les informations fournies par les agences d'Etat étaient classifiées.

Nuctech souhaitait participer à des appels d'offres pour des contrats sur les équipements de contrôle dans les aéroports lituaniens.



CHINE - ESPACE

Lancement de nouveaux satellites de télédétection

Le deuxième groupe de satellites de télédétection Yaogan-31 de la Chine a été lancé dans l'espace depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine, vendredi à 12h47 (heure de Pékin).

Les satellites ont été transportés par une fusée Longue Marche-4C. Il s'agissait de la 359e mission de vol de la série des

fusées Longue Marche, selon le centre de lancement.

Ayant atteint leurs orbites prévues, les satellites seront utilisés pour des études électromagnétiques environnementales et d'autres tests technologiques concernés. La Chine a lancé le premier groupe de satellites de télédétection Yaogan-31 en 2018.

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE TIARET

NIF: 099914042224207

AVIS DE CONCOURS RESTREINT
N°01/DMO/DG/OPGI/2021

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret, dont le siège social est à la Rue TAHRI Bouabdellah - Wilaya de Tiaret, lance un avis de concours restreint relatif à l'Etude et Suivi pour la réalisation des 300/1000 Logements Promoteurs Aïdés Y compris VRD - Promotion Libre - Locaux Commerce à travers la Wilaya de Tiaret - Programme 2018 ->

- LOT N°01 : 170 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à Zaakoura - Tiaret
LOT N°02 : 120 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à Freneda.
LOT N°03 : 100 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à ABDJA -Tiaret-
LOT N°04 : 100 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à Dahmounl -Côté marché -
LOT N°05 : 100 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à Mahdia.
LOT N°06 : 80 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à LOUZE 01-Sougueur -
LOT N°07 : 50 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à SONATRA -Tiaret -
LOT N°08 : 50 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à TITANIC -Tiaret-
LOT N°09 : 50 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à LOUZE 01-Sougueur -
LOT N°10 : 50 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à LOUZE 02-Sougueur -
LOT N°11 : 30 Logts Promotionnel Aïdés Y compris VRD à Dahmounl -Côté RN 14-

NB : - Un bureau d'études peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peut être retenu que pour un seul lot.

- Un cahier des charges retiré ne concerne qu'un seul lot.
Le présent Avis de concours restreint est destiné aux Bureaux d'Etudes d'Architecture ou Architectes agrées inscrits à l'ordre des architectes exerçant en Algérie, ainsi que les groupements de bureaux d'études avec désignation de chef de file justifié par un acte notarié ; et ayant fait acte de candidature auprès de l'organisateur avant la date de dépôt des offres, les candidats doivent avoir une attestation d'agrément délivrée pour l'année 2020 et répondant aux conditions suivantes :

- 1- Références Professionnelles : Etude et suivi d'un projet d'équipement de catégorie B ou 50 Logements et plus (Projets Cumulables), justifié par une attestation de réalisation délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.
2- Capacités Techniques : Un ingénieur en génie civil ou master en génie civil ou technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à 01 année.
3- Capacités Financières : Ayant un chiffre d'affaire supérieur ou égale à 800 000,00 DA (il s'agit du chiffre d'affaire, moyen des trois dernières années (2017, 2018 et 2019), joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents.

Le retrait des cahiers des charges se fera auprès de La Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret sise à RUE TAHRI BOUABDELLAH -TIARET - Département Finances et Comptabilité - et le dépôt se fera au niveau de La Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tiaret, «Bureau d'ordre».

Le dossier de l'avis de concours restreint sera retiré contre le paiement de Deux Mille Dinars Algériens (2 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction.

Les candidats sont invités dans une 1ere phase, à remettre Uniquement les Pliés des Dossiers de Candidature. Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leurs évaluations, seuls les candidats présélectionnés, sont invités à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

1ere phase :

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1. Une déclaration de candidature dûment renseignée signée et datée.
2. Une déclaration de probité dûment renseignée signée et datée.
3. La fiche de renseignements et coordonnées par lesquelles les BET seront contactés (page 27 CDC)
4. Une copie de l'agrément du bureau d'études pour l'exercice de l'année 2020 ou copie du statut de la société
5. Copie du certificat d'existence du candidat délivré par l'inspection des impôts.
6. Une copie de la déclaration des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers des trois (03) dernières années déposés auprès des services fiscaux.
7. Les statuts pour les groupements.
8. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager la société ou BET.
9. Attestation de dépôt des comptes.
10. Les documents permettant de justifier l'éligibilité des candidats selon l'article 02 du présent cahier des charges, à savoir :

- Références professionnelles : Etude et suivi d'un projet d'équipement de catégorie B ou 50 logements et plus (projets cumulables), justifié par une attestation de réalisation délivrée par les maîtres d'ouvrages publics.
• Capacités techniques : Un ingénieur en génie civil ou master en génie civil ou Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience supérieure ou égale à 01 année.
- Les moyens humains doivent être justifiés par toute pièce dûment visée par les services de la CNAS ou / et CASNOS.
- Joindre les diplômes pour la justification des profils et l'ancienneté.
- Joindre le CV + attestation de travail.

- Capacités financières : Ayant un chiffre d'affaire supérieur ou égal à 800 000,00 DA (il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2017, 2018 et 2019), joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers, déposés auprès des services compétents.

En cas de groupement :

Les offres présentées par un groupement de bureaux

- d'études doivent répondre aux conditions suivantes :
1. Un des membres du groupement doit être désigné comme chef de file majoritaire, il apportera la preuve que cette désignation a été préalablement autorisée, en présentant un pouvoir signé par l'ensemble des membres de groupement.
2. Un exemplaire de la convention liant les membres du groupement doit être joint à la soumission.
3. L'ensemble des membres du groupement seront responsables solidairement de l'exécution du contrat.
4. Dans le cas où l'offre est retenue, le marché sera signé de telle sorte qu'il engage également l'ensemble des membres du groupement.
5- Un protocole d'accord notarié désigne le chef de file pour les BET agissant en groupement et définit la part et les tâches que détient chaque membre, doit être remis avant la signature du marché.

NB: Les soumissionnaires doivent présenter l'ensemble des pièces du dossier de candidature ; le cas échéant le soumissionnaire est déclaré non présélectionné pour la phase suivante.

2eme phase :

- L'OFFRE TECHNIQUE :

- 1. Le cahier des charges dûment signé par le bureau d'étude portant à la dernière page la mention lu et accepté.
2. Tout document permettant à évaluer l'offre technique (un mémoire technique justificatif et tout autre document.

3. La déclaration à souscrire, renseignée signée et datée.

- L'OFFRE DES PRESTATIONS :

Pour être recevables, les propositions des concurrents doivent être déposées auprès de l'organisateur sous pli fermé. Elles devront être accompagnées d'une enveloppe fermée anonyme portant de façon apparente un numéro de 06 chiffres correspondant à celui qui sera porté sur chaque support de présentation et contenant une feuille sur laquelle sera inscrit le N° le nom, la raison sociale et l'adresse de la personne physique ou morale des concurrents.

L'offre de prestation devra être constituée de :

- 1. Plan de situation du projet (extrait du POS ou PDAU ou plan d'aménagement à l'échelle 1/1000
2. Plan d'ensemble à l'échelle 1/1000 faisant ressortir l'intégration du projet dans le territoire environnant
3. Levé topographique à l'échelle : 1/200 ou 1/500
4. Plan de masse à l'échelle 1/200 faisant ressortir les surfaces à bâtir et les aménagements extérieurs en relation avec les caractéristiques du terrain et les dispositions des instruments d'urbanisme inhérents à l'environnement immédiat du projet.
5. La conception générale du projet avec les aspects typologiques et volumétriques (genèse du projet, perspectives du projet dans son ensemble, vues d'ambiance)
6. Les sites paysagers (traitement des espaces, mobilier, revêtement des sols...)
7. Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/100.
8. Les coupes et façades urbaines à l'échelle 1/100 prenant en charge la déclivité éventuelle du terrain.
9. Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet avec des zooms sur ses éléments caractéristiques.

- 10. Un rapport de présentation du projet.
11. Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.
12. Coût objectif du projet
13. Délais proposés pour l'étude et délais de réalisation (planning et phasage d'exécution)
14. Tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme de surface annexé au présent cahier des charges.

15. Fiche technique détaillée au projet contenant : surface foncière, d'emprise au sol et construit.

NB/ L'ensemble des prestations cités ci-dessus doivent être anonymes et présentés à l'échelle sus-indiquée sur papier blanc de format (A3) avec une fiche technique.

- Conformément à l'article 48 du décret présidentiel N°15-247 du 2 Dhoul El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation du marché public et des délégations de services public, le service contractant est tenu d'assurer l'anonymat des plis des prestations du concours avant leur transmission au président du jury. L'anonymat de ces plis doit être assuré jusqu'à la signature du procès-verbal du jury.

- L'OFFRE FINANCIERE : l'offre financière comprendra :
1. La lettre de soumission renseignée signée et datée.
2. Propositions des rémunérations d'étude et suivi (Partie fixe + Partie variable)

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :
Offre à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

AVIS DE CONCOURS RESTREINT

N°01/2021 Portant sur l'étude et suivi pour la réalisation de 900/1000 logements LEA y compris VRD + Promotion Libre + Locaux de Commerce, à travers la wilaya de Tiaret -programme 2018. «LOT N°.....»

La durée de préparation des offres est fixée à 27 Jours (07 Jours) pour la phase candidature et 20 Jours pour la phase technique, des prestations et financières.

En 1ere phase : Les bureaux d'études sont invités à remettre leurs offres de candidature (uniquement) dans un délai de 07 Jours à compter de la (re parution de l'avis de concours restreint dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

En 2eme phase : les bureaux d'études présélectionnés lors de la 1ere phase seront invités par tous moyens écrits à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières dans un délai de 20 Jours à compter de la date d'invitation.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres serait reportée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure indiquée ci-dessus.

Les BET restent engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois (soit 17 Jours).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME L'AG électorale décalée au 8 février (FAA)

L'Assemblée générale électorale de la Fédération algérienne d'athlétisme (AGE/FAA), initialement programmée le 7 février, a été décalée au 8 février (9h30) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a annoncé jeudi la FAA.

"Dans le souci de permettre aux membres statutaires de l'AG d'organiser les Championnats régionaux de cross-country, prévus le 6 février, l'AGE initialement programmée le 7 février, a été décalée au 8 février (9h30) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA)", précisé la FAA dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

C'est le deuxième report de l'AGE, après celui du 3 février avant la publication du calendrier de déroulement des assemblées générales électorales (AGE) des fédérations sportives nationales, dévoilé mercredi par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

"Afin d'éviter la concentration des AGE durant les mêmes dates et en vue d'assurer le suivi rigoureux du processus de renouvellement", le MJS a scindé les 54 fédérations et associations (sport féminin) en trois groupes (du 20 janvier au 19 février, du 20 février au 19 mars et du 20 mars au 15 avril) et a établi un calendrier sur la base de l'état d'avancement des inspections des services compétents.

Figurant dans le premier groupe, la FAA a donc, dans un premier temps programmé son AGE pour dimanche 7 février, avant de la décaler de 24h.

La FAA a également indiqué que le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 31 janvier (12h00).

La commission des candidatures, composée de M'hamed Cheboub, Saïd Ahmim et Kamel Moussaoui, qui se réunira le 1er février, a fait savoir que trois candidats ont postulé pour briguer le poste de président, à savoir le président sortant, Abdelhakim Dib, Kamel Benmissi (ancien président de la FAA) et Farid Boukaïs, l'actuel président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou.

BOXE

Pacquiao déchu de la ceinture WBA des welters au profit d'Ugas

Manny Pacquiao, la légende philippine de la boxe, a été déchu de la ceinture WBA des welters dont il était détenteur et qui revient désormais au Cubain, Yordenis Ugas.

Pacquiao, 42 ans, n'a plus boxé depuis qu'il a remporté la ceinture WBA des poids welters aux dépens de Keith Thurman à Las Vegas en juillet 2019.

"Merci à la WBA de m'avoir élevé au rang de super champion et de faire ce qui est le mieux pour le sport.

Manny Pacquiao est une légende et il sera toujours champion, son intention était de combattre (Conor) McGregor et maintenant Ryan (Garcia), mais on ne peut, en s'abritant derrière son histoire, s'approprier un championnat", a commenté le nouveau détenteur de la ceinture WBA des welters, Yordenis Ugas, sur Twitter.

Après avoir annoncé vouloir disputer un combat contre la superstar irlandaise des arts martiaux mixtes (MMA) Conor McGregor, Pacquiao semble se diriger vers un combat contre la valeur montante de la catégorie des légers, l'Américain Ryan Garcia, 21 victoires en autant de combats, dont 18 par KO.

Ce dernier a annoncé cette semaine sur les réseaux sociaux un prochain combat contre +Pac-Man+, qui mène une carrière politique aux Philippines, où il est sénateur élu, tout en continuant à boxer au plus haut niveau.

"C'est un honneur de monter sur le ring avec Manny Pacquiao", a écrit sur Instagram Ryan Garcia, parlant d'un "rêve devenu réalité" sans préciser dans quelle catégorie de poids le combat était prévu.

APS

CYCLISME/ AGE

Barbari : «J'ai décidé de briguer un second mandat pour achever notre ambitieux programme»

Le président sortant de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC) Kheireddine Barbari, unique candidat à sa propre succession, a indiqué que sa volonté de briguer un second mandat (2021-2024), est dictée par "la détermination d'achever notre ambitieux programme", à quatre jours de l'assemblée générale électorale (AGE) prévue mardi prochain au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben-Aknoun (Alger) à 9h30.

"Notre volonté de briguer un nouveau mandat à la tête de la Fédération algérienne de cyclisme, est surtout dictée par la détermination d'achever notre ambitieux programme d'action pour redorer le blason de notre discipline", a indiqué Barbari, dans l'introduction de son programme, publié jeudi sur sa page Facebook.

Kheireddine Barbari avait été élu par acclamation à la tête de la FAC en avril 2019, succédant à Mabrouk Kerboua, démissionnaire, pour des raisons personnelles et de santé.

"En fin avril 2019, nous avions entamé notre programme action avec le souci de remettre sur rails le cyclisme national, en mettant l'accent sur les équipes nationale s, les jeunes talents, en accordant une attention particulière aux clubs et aux ligues, sans occulter l'aspect organisationnel. Cependant, la situation financière de la fé-



dération en raison de l'absence de subventions, deux ans durant, ne nous a pas été favorable pour entamer des opérations d'envvergure", a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : "Nous sommes également motivés par une volonté d'aller de l'avant dans le seul objectif de redonner à notre cyclisme sa place qui lui sied sur le plan national déjà, puis sur les

scènes régionale et continentale, et d'aller chercher des qualifications pour les championnats du monde et les jeux olympiques avec les jeunes talents d'aujourd'hui".

Enfin, Barbari a révélé les autres points de son programme à savoir, "la création d'autres ligues et clubs, la massification en attirant le maximum de pratiquants, la formation

de l'encadrement technique et des commissaires".

Pour rappel, la commission de candidatures de l'AGE, a validé mercredi la liste des candidats au bureau fédéral présentée par Kheireddine Barbari.

Les candidats ont complété les pièces manquantes, ce qui a poussé ladite commission à lever les réserves émises auparavant.

ATHLÉTISME/ CROSS COUNTRY

Cinq épreuves au menu du Challenge des Ruines Romaine samedi à Batna

Cinq épreuves sont inscrites au menu du Challenge de Cross-country "Les Ruines Romaines", prévu samedi à Batna, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), coorganisatrice de l'événement avec la Ligue d'athlétisme locale.

La compétition débutera à 11h00 par la course des dames de moins de 18 ans, et qui concourront sur une distance de 3,5 kilomètres.

Ce sera ensuite aux filles de moins de 20 ans de faire leur entrée en lice, vers 11h20, et qui concourront en

même temps que les garçons de moins de 18 ans, sur une distance identique de 5 kilomètres.

Après cela, ce sera au tour des seniors (messieurs) d'entrer en lice, à travers l'épreuve du Cross-court, prévu à partir de 11h45, sur une distance de 4 kilomètres.

Pour ce qui est des seniors (messieurs) qui se sont inscrits dans le Cross-long, il entrera en compétition en toute fin de Challenge, puisqu'ils animeront la cinquième et dernière épreuve, prévue à partir de 12h30, sur une distance de 9 kilo-

mètres. Une épreuve qui sera précédée du Cross des seniors (dames), qui concourront à partir de midi, en même temps que les U20 (garçons) et sur une distance identique de 7 kilomètres. Les organisateurs de ce Cross ont jeté leur dévolu sur le circuit "Hamla 2", pour abriter l'ensemble des épreuves inscrites au programme.

Le Cross des "Ruines Romaines" à Batna se déroulera en même temps que le Cross "Abdou Seghouani", prévu également samedi matin sur le terrain de golf de Dely-Brahim (Alger).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION

Boughadou candidat pour un deuxième mandat olympique

Le président de la Fédération algérienne de natation, Mohamed Hakim Boughadou, a annoncé vendredi sa candidature pour un deuxième mandat olympique (2021-2024) à la tête de l'instance fédérale, dont l'AG électorale est prévue début mars.

Le président sortant a reçu le soutien des membres du bureau fédéral de la FAN, réunis vendredi, qui ont également programmé la tenue de l'AG ordinaire pour le 27 février prochain.

Dans une déclaration à l'APS, Boughadou a indiqué

que sa candidature pour un nouveau mandat olympique est motivée par le souhait de "poursuivre son programme de développement de la natation engagé en 2017 et réalisé à 60%".

"La pandémie de Covid-19 a relativement stoppé la mise en œuvre de notre programme.

Mis à part le facteur de la stabilité qui est très important, nous dévoilerons dans les prochains jours les détails de notre programme", a-t-il déclaré.

Hakim Boughada (41 ans), ancien nageur, entraîneur et président de la



section natation à l'USM Alger, occupe également le poste de président de l'Union maghrébine de natation. Il a intégré en décembre dernier le bureau

exécutif de la Confédération africaine de la discipline (CANANA), en tant que représentant de la Zone 1, pour le mandat olympique 2021-2024.

Walid Sadi et Mahfoud Kerbadj annoncent leurs candidatures pour la présidence de la FAF

Le membre de l'ancien bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a annoncé jeudi sa candidature pour la présidence de cette instance.

"Je me suis présenté à la présidence de la FAF, dont les élections sont prévues en mars ou avril prochains, au vu notamment de la situation exceptionnelle que traverse le football algérien, ainsi qu'en réponse aux demandes de nombreux acteurs du milieu footballistique", a indiqué à l'APS, Sadi, soulignant qu'il "n'a jamais refusé l'appel du devoir national".

S'agissant de son programme électoral, Sadi, qui est actuellement membre du conseil d'administration de l'ES Sétif (Ligue 1), a assuré qu'il mesure et réalise la difficulté de la situation et l'ampleur des responsabilités, tout en étant confiant que son programme aura un grand soutien du fait qu'il vise à préserver les acquis et les exploits réalisés par le sélectionneur national, Djamel Belmadi et ses pouillains.

Et d'ajouter : "Je porte un grand intérêt pour les jeunes sélections, les différents championnats du pays ainsi qu'à la promotion de la formation et de l'arbitrage et à la moralisation de la pratique du football".

"Je m'engagerai en coordination avec tous les acteurs, y compris les différents médias, sans exclusion ni marginalisation, pour accomplir plus de réalisations et relever de nouveaux défis", a-t-il ajouté.

Le candidat annoncé à la présidence de la FAF a également affirmé qu'il dévoilerait "ultérieurement" son pro-



gramme détaillé et les noms des personnes qui s'engageront à ses côtés pour concrétiser les défis et objectifs fixés.

Pour rappel, Walid Sadi a été membre du bureau fédéral de la FAF pendant deux mandats (2009-2012 et 2013-2016), au cours desquels il a occupé les postes de directeur des équipes nationales, membre de la commission marketing et droits de diffusion de la Confédération africaine de football (CAF) et membre du comité de développement du football auprès de l'Union des associations arabes de football.

Kerbadj annonce aussi sa candidature

L'ancien président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, aussi annoncé jeudi sa candidature

pour le poste de président de la Fédération algérienne (FAF), dont l'assemblée générale électorale (AGE) est prévue entre le 20 mars et le 15 avril prochains, a appris l'APS auprès de l'intéressé.

"J'ai décidé officiellement de présenter ma candidature, car je pense que je peux encore donner pour le football national, après mon expérience à la tête de la LFP. Le football algérien traverse une mauvaise passe en matière de gestion, nous devons y remédier.

Mon objectif aussi est de préserver la dynamique de l'équipe nationale sous la houlette du sélectionneur Djamel Belmadi", a indiqué Kerbadj.

L'annonce faite par l'ancien patron de l'instance dirigeante de la compétition (2011-2018), intervient quelques heures

après celle de l'ancien membre du Bureau fédéral Walid Sadi, sous l'ère de l'ancien président de la FAF Mohamed Raouaoua.

Sadi, qui avait exercé le poste de manager général de l'équipe nationale, a expliqué sa candidature par "la situation exceptionnelle que traverse le football algérien, et en réponse aux nombreuses sollicitations émanant d'acteurs du football, ainsi qu'à l'appel du devoir auquel j'ai toujours répondu présent".

Elu le 20 mars 2017 à la tête de la FAF, en remplacement de Mohamed Raouaoua, l'actuel président de l'instance fédérale Kheireddine Zetchi, ne s'est toujours pas prononcé sur sa décision de briguer ou non un second mandat à la FAF.

ALGÉRIE

Inauguration lundi de l'académie de formation de Sidi Bel-Abbès (FAF)

L'inauguration officielle de l'académie de formation de Sidi Bel-Abbès aura lieu lundi, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La cérémonie d'inauguration aura lieu en présence des autorités locales, à leur tête le wali de Sidi Bel-Abbès, des personnalités du football ainsi que Khirredine

Zetchi, président de la FAF et des membres du Bureau fédéral. Pour rappel, le Centre technique régional (CTR) de Sidi Bel-Abbès s'inscrit tout droit dans la stratégie de la FAF pour la relance du football national et appuyée par les pouvoirs publics qui ont mis à la disposition de l'instance fédérale des infrastructures pour accueillir ces projets d'avenir. Cette structure ac-

cueille une soixantaine de jeunes footballeurs venus de plusieurs régions du pays à la suite d'une large campagne de prospection et qui bénéficieront d'une formation académique de qualité. Deux autres projets d'Académies de la FAF sont au programme. Si à Tlemcen, les travaux ont été entamés en mai 2019, à El-Tarf, ils n'ont pas encore débuté.

TRANSFERT

L'international algérien Mehdi Abeid quitte Nantes pour Al-Nasr (EAU), selon Domenech

Le milieu de terrain international algérien Mehdi Abeid, a quitté le FC Nantes (Ligue 1 française de football), pour rejoindre son nouveau club, Al-Nasr (Emirats arabes unis), a indiqué vendredi, l'entraîneur du club nantais, vendredi Raymond Domenech, en regrettant "l'aberration" du mercato d'hiver.

Selon une source interne au club, le joueur de 28 ans, arrivé à Nantes en 2019 et sous contrat jusqu'en 2022, s'est envolé pour Dubaï, où un accord a été trouvé avec le club émirati Al Nasr pour un transfert d'environ 1,5 million d'euros.

"Il est parti", a regretté le

nouvel entraîneur nantais devant la presse. Déjà très utilisé auparavant, Abeid, champion d'Afrique avec les "Verts" en 2019, avait disputé l'intégralité des quatre matches de l'ère Domenech (trois nuls et une défaite).

"Quand ça arrive comme ça, au dernier moment, c'est un peu gênant. Ça oblige à se réorganiser, à trouver d'autres solutions", a-t-il déclaré, ajoutant qu'il attendait la fin du mercato lundi soir "avec impatience".

"Je militais depuis des années en disant que ce mercato d'hiver était une aberration. Il n'a aucun sens, économi-



quement ou sportivement, à part créer des problèmes pour tout le monde et je ne pensais pas y être confronté aussi vite", a-t-il précisé. Selon lui, le mer-

cato d'hiver devrait être limité "à un joueur joker, pas plus", sinon "c'est une plaie pour tout le monde et pas seulement les entraîneurs".

LIGUE 1 (12E JOURNÉE) USMA-MCA le 7 février au stade Omar-Hamadi (17h00)

Le derby algérois USMA - MCA, comptant pour la 12e journée du championnat de Ligue 1, se jouera le dimanche 7 février à 17h00 au stade Omar-Hamadi (Bologhine), selon le programme publié par la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette journée, scindée en deux parties, débutera samedi avec la programmation de six matchs dont le choc entre l'ES Sétif et le MC Oran prévu à 14h30, le derby de l'Est CS Constantine - US Biskra (15h00) ainsi que la traditionnelle affiche NA Hussein-dey - JS Kabylie (14h30). Quatre matchs sont programmés en revanche dimanche. Outre USMA-MCA, il y aura également le déplacement du CR Belouizdad à Chlef pour affronter l'ASO.

Programme de la 12e journée Samedi 6 février

Akid-Lotfi (Tlemcen) : WAT - PAC (15H00)

8-Mai-1945 (Sétif) : ESS - MCO (14H30)

Magra : NCM - RCR (15H00)

20-Août-1955 (Alger) : NAHD - JSK (14H30)

El-Alia (Biskra) : USB - CSC (15H00)

Khelifi-Zoubir (Ain M'lila) : ASAM - USMBA (14H30)

Dimanche 7 février

20-Août-1955 (Skikda) : JSMS - OM (14H30)

20-Août-1955 (Béchar) : JSS - CABBA (15H00)

Omar-Hamadi (Bologhine) : USMA - MCA (17H00)

Mohamed-Boumezrag (Chlef) : ASO - CRB (15H00).

TUNISIE

Les Algériens Zerara et Belamiri rejoignent l'US Monastir

Les deux milieux de terrain algériens Hedi Belamiri et Taoufik Zerara ont rejoint la formation de l'US Monastir, a annoncé le club de Ligue 1 tunisienne de football, sans préciser la durée de contrat de ses recrues.

L'équipe de Monastir s'est attachée également les services du Congolais Dago Tchibamba, a-t-elle indiqué sur les réseaux sociaux.

Belamiri (29 ans) et Zerara (34 ans) étaient sans club depuis la fin de leur aventure avec le CA Bordj Bou Arreridj et le CR Belouizdad respectivement.

A travers ces nouveaux renforts, le club du Ribat vent garantir les meilleures chances de réussite lors de cette saison aussi bien en championnat où il occupe la 9e place du classement (11 points) qu'en Coupe de la Confédération, où il affrontera en février prochain le Raja de Casablanca pour le compte du deuxième tour préliminaire "bis".

APS

PREMIER LEAGUE ANGLAISE West Ham lève l'option d'achat de Benrahma, désormais lié jusqu'en 2026

West Ham, actuel 5e au classement de la Premier league anglaise de football, a annoncé vendredi sur son compte Twitter, avoir levé l'option d'achat de l'attaquant international algérien Saïd Benrahma, qui a signé un nouveau contrat jusqu'en juin 2026.

Le joueur algérien de 25 ans était prêté par Brentford (Div.2 anglaise) et son option d'achat obligatoire estimée à 30 millions d'euros. Le natif d'Aïn Témouchent (Ouest d'Algérie) a paraphé un contrat de 5 ans avec le club londonien avec qui il est désormais lié jusqu'en juin 2026.

West Ham, qui chercherait à obtenir le prêt de Jesse Lingard (Manchester United), est limité par le règlement de la Premier League anglaise, qui ne permet pas à un club de première division de solliciter le prêt de plus de deux joueurs.

Or, avec Benrahma et Dawson, les "Hammers" étaient dans l'impasse. Ils ont donc préféré accélérer les procédures et ont ainsi levé dès à présent l'option de Benrahma pour pouvoir obtenir un prêt supplémentaire. Après un début de saison difficile, Saïd Benrahma est, en effet, devenu titulaire indiscutable dans le onze de l'entraîneur écossais David Moyes, en enchaînant cinq titularisations de suite. Sans pour autant marquer le moindre but depuis son arrivée chez les "Hammers", Benrahma détient tout de même quatre passes décisives et de nombreuses prestations accomplies.

LIGUE 1/ CA BORDJ BOU ARRERIDJ Confiance renouvelée à l'entraîneur Bousbiaa

La direction du CA Bordj Bou Arreridj a renouvelé sa confiance à l'entraîneur Abdennour Bousbiaa après le nul décroché en déplacement contre l'US Biskra (1-1), lors de la 10e journée du championnat de Ligue 1, a appris l'APS de la direction du club.

Cette décision intervient également suite à l'échec des négociations avec l'entraîneur Aziz Abbes, qui a rejoint le MC El Eulma.

Décidé à relever le défi, le coach Bousbiaa, de son côté, a remercié la direction du club pour sa confiance, et compte provoquer le déclin dès le prochain match contre le NA Hussein-Dey, dirigé par l'ancien entraîneur du CABBA, Bilel Dziri. Et d'ajouter, "ce match sera difficile, surtout face à un entraîneur qui connaît bien notre équipe, mais nous n'avons pas d'autre choix que de gagner pour voir le bout du tunnel".

"Nous nous sommes focalisés sur le travail psychologique et j'ai senti une grande ambition chez les joueurs pour remporter la première victoire de cette saison", a-t-il révélé.

Par ailleurs, le membre de la société sportive par action (SSPA), Djamel Messaoudane, a adressé une corrépondance à la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS) pour solliciter "l'accélération de la mise en œuvre des décisions prises lors de la dernière assemblée des actionnaires" en vue de permettre la restructuration de l'équipe et de sortir la crise financière. A signaler que la CA Bordj Bou Arreridj affrontera samedi prochain au stade du 20 août 1955 le NA Hussein Dey pour le compte de la 11ème journée du championnat de Ligue 1. Pour rappel, le CABBA occupe la dernière place du classement du championnat avec trois (3) points au compte, après trois (3) nuls et sept (7) défaites.

APS

LIGUE 1 FRANÇAISE (OGC NICE) Atal indisponible pour trois semaines

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Youcef Atal, touché à la cuisse samedi dernier, sera indisponible pour trois semaines, rapporte vendredi le quotidien Nice-Matin.

Le latéral droit algérien, avait ressenti une douleur à la cuisse à Lens, samedi dernier, quelques secondes après avoir signé le but de la victoire du pied gauche (1-0), à l'occasion de la 21e journée du championnat.

Selon la même source, des examens ont révélé une petite déchirure qui éloignera Youcef Atal (24 ans) des terrains pendant environ trois semaines.

Le Gym devra donc se passer de lui lors du derby face à l'AS Monaco mercredi prochain, mais aussi face à Angers quatre jours plus tard et le 10 février, en 32es de coupe de France, à Nîmes.

L'ancien joueur de Paradou AC n'a pas été



épargné par les blessures depuis l'entame de la saison actuelle manquant plusieurs rencontres de l'OGC Nice et de la sélection

algérienne. Une fragilité physique qui devient un réel problème pour le joueur algérien. Au terme de la 21e journée, l'OGC Nice pointe à la

12e place au classement avec 26 points, mais avec un match en moins à disputer en déplacement face à l'Olympique Marseille.

Ait-Atmane rejoint Al Fujairah en Emirats

L'ancien international algérien chez les U23, Rachid Ait-Atmane a rejoint la formation émiratienne d'Al Fujairah, a annoncé la direction du club dans un communiqué de presse sur son twitter, sans donner de détails sur la durée du contrat et le montant du transfert.

Ait-Atmane qui a effectué sa première séance, jeudi avec le groupe, n'a pas caché sa joie de rejoindre l'équipe de Fujairah où il compte apporter le plus attendu de lui. "Je suis très heureux de jouer pour le

club de Fujairah où j'ai trouvé un groupe soudé, très dynamique et animé d'une bonne volonté", a déclaré le joueur algérien.

"J'ai suivi quelques matchs du club et j'ai aimé sa façon de développer le jeu et je suis animé d'une bonne volonté pour apporter le plus attendu de moi et contribuer à sauver le club de la relégation", a ajouté Ait-Atmane. La formation d'Al Fujairah est 12e au championnat avec 7 points seulement en 13 matchs joués,

devant Ajman (6 pts) et Hatta (2 pts). Par contre, Al Fujairah est devancée de 7 points par le club de Khor Fakane, 11e avec 14 points. Rachid Ait-Atmane (27 ans) a rejoint Al Fujairah, après une saison et de mie au CS Sfaxien (Tunisie). Le joueur avait été formé au RC Lens (France) et au Real Sporting de Gijon (Espagne). Il avait fait des passages au club roumain du Dinamo Bucarest avec lequel il a joué une saison seulement, mais aussi en Belgique.

LIGUE 1 -CR BELOUZDAD Anes Saâd devant le conseil de discipline dimanche

La direction du CR Belouizdad, a annoncé jeudi sa décision de traduire le défenseur Anes Saâd devant le Conseil de discipline dimanche prochain, en raison de ses absences à répétition aux séances de soins, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 algé-

rienne de football dans un communiqué.

"Le contrôle médical effectué par le joueur jeudi 21 janvier, a prouvé qu'il s'est complètement rétabli de sa blessure.

Le joueur a entamé sa rééducation sous la houlette du préparateur physique, en attendant

la décision du Conseil de discipline", a indiqué le Chabab sur sa page officielle Facebook.

Anes Saâd (25 ans) a rejoint le CRB durant l'intersaison pour un contrat de trois saisons, en provenance de l'USM Bel-Abbès. Au terme de la 10e journée, le Cha-

bab pointe à la 2e place au classement avec 18 points, en compagnie du MC Alger, mais avec deux matchs en moins, à cinq joueurs du leader l'ES Sétif. Les deux équipes s'affronteront samedi au stade du 20 août 1955 (14h30), dans le choc de la 11e journée.

PUBLICITÉ



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRE WILAYA D'OU M EL BOUAGHI
NIF : 099104010209349



Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions des articles 82 et 99 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégation de services, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Oum El Bouaghi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°16/2020 parus dans les quotidiens nationaux EL CHAAB en date du 13/12/2020 et DK NEWS en date du 16/12/2020, qu'après évaluation des offres, on annonce l'attribution provisoire des projets suivants :

N°	Attribution provisoire	Projet	Note obtenue (note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière après correction en TTC		Délai proposé
01	Cocontractant : Groupement Komchi Issam et Moufok Ahmed Moaz Ayants le NIF : 1750510103689191	Réalisation de 100/200/1300 logements publics locatifs avec VRD LOT N°01 : Tranche 2018 à Ain Fakroune	46,00 pts > 40,00 pts Offre qualifiée techniquement	LOGTS 251 293 397,85 DA/TTC	VRD 24 742 256,95 DA/TTC	26 mois
				276 035 654,80 DA/TTC		
02	Cocontractant : Saïb Hamza Ayant le NIF : 180041200066134	Réalisation de 100/200/1300 logements publics locatifs avec VRD LOT N°02 : Tranche 2018 à Ain Fakroune	44,33 pts > 40,00 pts Offre qualifiée techniquement	LOGTS 242 682 239,26 DA/TTC	VRD 18 279 463,50 DA/TTC	36 mois
				260 961 702,76 DA/TTC		

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Oum El Bouaghi (Bureau des marchés) dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS Anep : 2125000411 du 31/01/2021

Guardiola croit toujours en Agüero

Bien que remis du Covid-19, Sergio Agüero n'a pas reçu de convocation pour le prochain match de City, programmé ce week-end contre Sheffield. Sergio Agüero est toujours en attente de reprendre l'entraînement, suite à son infection au coronavirus.

"Sergio n'est pas encore là", a confirmé Pep Guardiola. "Quand il sera testé négatif, il reviendra. Nous n'avons toujours pas reçu les derniers résultats. Nathan Aké n'est pas encore disponible. Ça sera donc la même [équipe] que pour les derniers matchs."



ARTETA FAVORABLE POUR GARDER ØDEGAARD

Très peu utilisé par Zinedine Zidane au Real Madrid, Martin Ødegaard (22 ans) a été prêté jusqu'à la fin de la saison à Arsenal. Alors qu'il n'a toujours pas disputé le moindre match avec le club anglais, le milieu offensif norvégien fait déjà l'objet d'un forçage de son nouvel entraîneur, Mikel Arteta, pour rester chez les Gunners au-delà de l'exercice actuel.

"Oui, il a certainement toutes les qualités et les caractéristiques que nous recherchons. Alors, il ne restera plus que deux choses. Tout d'abord, la façon dont il s'adapte ici et l'impact qu'il peut avoir dans notre équipe. Deuxièmement, ce que le Real Madrid et le joueur en pensent, parce qu'il appartient au Real Madrid et que le joueur a aussi son mot à dire à ce sujet", a souligné le manager espagnol pour The Times.

En cas de bonnes performances, Arsenal pourrait rapidement tenter de boucler le dossier de façon définitive.

SOLSKJAER SOUS LE CHARME DE CAVANI

Ole Gunnar Solskjær a salué le début de saison d'Edinson Cavani.

Arrivé libre en provenance du PSG lors du mercato estival, Edinson Cavani trouve petit à petit ses marques avec Manchester United. Auteur de quatre buts et deux passes décisives en 13 apparitions en Premier League, l'Uruguayen apporte plus aux Red Devils que par ses simples statistiques à en croire son entraîneur.

"Il guide par l'exemple, il fait son travail professionnellement, s'est enthousiasmé Ole Gunnar Solskjær auprès de Sky Sports à la veille du duel contre Arsenal ce samedi. C'est sa passion, il aime le football, il aime travailler dur pour l'équipe. Avec lui, ce n'est jamais moi avant les autres, l'équipe passe toujours la première."

Derrière les jeunes mais déjà indiscutables Marcus Rashford ou Anthony Martial, "El Matador" offre une solution supplémentaire au technicien norvégien. A l'image de son style de jeu au PSG, le buteur ne ménage pas ses efforts et reste un monstre d'abnégation. "S'il commet une erreur, il essaie toujours de la réparer. S'il fait une course jusqu'au poteau proche et qu'il rate, il le fera encore et encore, a enchaîné Ole Gunnar Solskjær. Il croit en ce qu'il a fait toute sa vie de football." Deuxième de Premier League, Manchester United accuse un point de retard sur son rival citizen avant la 21e journée de la saison. Malgré les critiques de certaines légendes du club ou la polémique pour son "negrito", l'Uruguayen de presque 34 ans (il le fêtera le 14 février) demeure toujours aussi important dans un groupe professionnel.



HULK SIGNE À L'ATLÉTICO MINEIRO

Libre de s'engager où il le souhaite après son départ libre de Chine, Hulk (34 ans) rentre au pays. Un temps pressenti au FC Porto, l'attaquant brésilien a finalement paraphé un bail de deux saisons avec l'Atlético Mineiro, qui l'a annoncé officiellement. Le club auriverde, entraîné par l'Argentin Jorge Sampaoli, se bat actuellement pour le titre dans le championnat brésilien. Hulk, qui évoluait depuis 2016 en Chine, au Shanghai SIPG, reste sur une saison correcte statistiquement (21 rencontres, 8 buts, 1 passe décisive). Le joueur brésilien n'avait pas joué dans son pays depuis 2005, dans le club de Vitória.

Un club italien sur Douglas Costa ?

Prêté au Bayern Munich par la Juventus, l'ailier brésilien pourrait changer de club cet hiver. Peu utilisé par le leader de la Bundesliga (9 matchs de championnat, 1 but, 1 passe décisive), Douglas Costa pourrait rentrer à Turin avant la fin du mercato. Selon Tuttosport, le cas échéant, le Milan AC aurait l'intention de se faire prêter dans la foulée le joueur de 30 ans, jusqu'à la fin de la saison actuelle. Le leader de la Serie A souhaiterait renforcer son attaque avec le joueur de la Juventus Turin, qui alterne entre le club italien et le Bayern Munich depuis 2015.

Prêté au club allemand jusqu'à l'été 2021, Douglas Costa est lié à la Juventus Turin jusqu'en 2022. Sa valeur marchande est de 20 millions d'euros, selon Transfermarkt. Son arrivée au Milan AC pourrait influer sur l'avenir de l'Olympien Florian Thauvin (28 ans), en fin de contrat et pisté par le club italien pour l'été prochain.

Isco veut toujours s'en aller

Promis au FC Séville, qui a recruté à sa place Alejandro Gomez, l'Espagnol est dans l'impasse au Real Madrid. Selon les informations de AS, Isco souhaite quitter le club espagnol cet hiver. Peu utilisé par Zinedine Zidane cette saison (12 matchs de Liga, 3 titularisations), le joueur de 28 ans désire changer d'équipe, même si ce sera "très compliqué" selon son entourage, cité par le journal. Le Real Madrid ne devrait en effet pas se délester de tous ses éléments offensifs qui jouent peu, sous peine de manquer de profondeur de banc, alors que Martin Ødegaard (22 ans) a été prêté à Arsenal et que Luka Jovic (23 ans) l'a été à Francfort. Lié au Real Madrid pour encore un an et demi, Isco serait également suivi par la Juventus et Everton. Reste à savoir si ces clubs, ou d'autres, feront le nécessaire pour faire venir le milieu offensif.



AFRIQUE

Le développement en proie à des difficultés à cause des foyers de conflit et de tension (Djerad)

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé, jeudi à Alger, que le développement en Afrique "demeure en proie à plusieurs difficultés dont la persistance des foyers de conflit et de tension", plaidant pour "un renforcement de la complémentarité" entre pays africains afin de faire face à toutes les menaces, y compris les défis liés à la pandémie du Coronavirus.

Le développement dans le continent africain, auquel nous aspirons tous, demeure en proie à plusieurs difficultés majeures, en tête desquelles figure la persistance des foyers de conflit et de tension, d'où l'importance du renforcement de la complémentarité entre nos Etats en vue de faire face à toutes les menaces, et à tous les niveaux, particulièrement les défis liés à la pandémie du COVID-19 et au changement climatique, ensuite", a déclaré le Premier ministre, lors des travaux, en visioconférence, d'une rencontre de haut niveau à l'occasion du 20^e anniversaire du lancement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (Nepad), en qualité de représentant du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Et d'ajouter : "l'Afrique attend de l'Agence de développement de l'Union africaine (Auda-NEPAD) de "jouer pleinement le rôle qui lui incombe, notamment en termes d'incitation de l'innovation, de viabilité du financement des grands projets continentaux, de la consolidation de l'intégration et du renforcement de la coopération interafricaine". Relevant "l'adhésion grandissante" au Nouveau Partenariat, M. Djerad a estimé que son élargissement à toutes les régions du Continent et à toutes les communautés régionales, "est une preuve tangible de la vision éclairée de l'Algérie, en tant que membre fondateur, et qu'elle n'a eu de cesse de défendre pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063".

Il a réitéré, à ce propos, "le soutien de l'Algérie aux efforts du développement en Afrique et au rôle de l'Auda-NEPAD, notamment dans le cadre de la Comité de pilotage du NEPAD.

Consolidation de l'intégration africaine, "une conviction bien ancrée" pour l'Algérie

Partant de sa conviction, bien ancrée, de l'impérative consolidation du processus d'intégration continentale en Afrique, l'Algérie a rapidement adopté une approche régionale, aussi bien pour ce qui est des projets d'infrastructure nationaux que régionaux, en soutien, concret et ef-



ficace, à la complémentarité et intégration en Afrique, a soutenu le Premier ministre.

A ce propos, M. Djerad a affirmé que "la participation de l'Algérie se manifeste au plan régional à travers le projet de la Transsaharienne Alger-Lagos (Nigeria) appuyée par le gazoduc et la liaison en fibre optique, citant au plan national, les mégas infrastructures, dont les ports de Djen-Djen et d'El Hamdania (Cherchell). Des projets qui permettront, inéluctablement, de développer l'infrastructure continentale, d'augmenter les capacités logistiques et d'encourager le commerce interrégional en Afrique, a-t-il souligné. L'Algérie qui a lancé, au début d'année passée, l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, est décidée à renforcer son orientation africaine et contribuer à l'appui de l'intégration interafricaine et des efforts de développement dans les pays africains frères", a encore ajouté M. Djerad.

Le NEPAD lancé pour que l'Afrique compte sur ses capacités et ses potentiels

Par ailleurs, le Premier ministre a rappelé que l'idée du NEPAD est née pour que les pays africains comptent, d'abord et avant tout, sur leurs potentiels et capacités afin de sortir le continent de la spirale du sous-développement, mettre fin à sa marginalisation et assurer sa participation aux échanges économiques internationaux.

Il était impératif de s'affranchir des problèmes structurels résultant du lourd héritage colonial et de reconstruire les politiques nationales et régionales, souvent confrontées à la faiblesse des capaci-

tés nationales de gestion et des effets négatifs de l'environnement économique mondial, a fait observer M. Djerad.

Soulignant l'importance de "tirer les enseignements" de l'échec des divers programmes de développement et de lutte contre la pauvreté, lancés à l'époque par plusieurs instances régionales et internationales, M. Djerad a rappelé que cette situation "a conduit les dirigeants des pays africains à l'adoption d'une nouvelle approche de développement, consacrant un rôle pionnier pour l'Afrique dans le cadre d'un partenariat, ouvert et permanent, axé sur les préoccupations et besoins des pays africains".

Et d'ajouter : Deux décennies après la mise en œuvre du Nepad, en tant que programme de l'UA, "l'Algérie, de par sa position de pays fondateur de ce partenariat, relève avec satisfaction les résultats positifs réalisés dans plusieurs domaines".

Le Premier ministre a ajouté que parmi les principaux indicateurs de ce progrès "la transformation des programmes +Nepad- en Agence de développement dotée de plus larges prérogatives pour faire face aux défis et mieux appréhender les objectifs de développement, fixés pour le Continent".

Il a mis en avant, à ce propos, "la profonde conviction" de l'Algérie que la création de cette Agence permettra au Continent "d'amorcer une nouvelle ère dans le processus de transformation structurelle des économies". Pour le Premier ministre, le lancement de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), l'un des projets phares de l'Agenda 2063, "reflète également la parfaite volonté des Etats africains de renforcer leur intégrité régionale et de créer un marché commun à favorisant l'amélioration de la performance économique du Continent". Affirmant que la célébration du 20^e anniversaire du lancement du Nepad était une opportunité propice pour faire le point sur les réalisations accomplies, M. Djerad a saisi l'occasion pour transmettre aux participants les salutations du Président Tebboune et ses vœux de réussite de cette rencontre.

CRISE LIBYENNE

Boukadoum insiste sur une "solution libyenne" devant conduire à des institutions unifiées

La visite du ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum en Libye, mercredi, dans le cadre de sa tournée africaine, a été une occasion au cours de laquelle il a rappelé la position de l'Algérie en faveur d'un règlement politique de la crise dans ce pays voisin, à travers un dialogue libo-libyen devant aboutir à "l'édification d'institutions légitimes et unies".

Les derniers développements de la situation dans ce pays voisin, les perspectives du processus de règlement politique facilité par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, ainsi que les relations bilatérales entre les deux pays, étaient au centre d'une série de réunions tenues par M. Boukadoum avec des responsables libyens lors de sa visite d'une journée à Tripoli.

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a affirmé, jeudi, que son entretien mercredi avec le président du Haut conseil d'Etat libyen, Khaled Al-Mechri a été une occasion de mettre en avant l'importance du règlement politique de la crise en Libye et de saluer les efforts de l'Algérie pour l'instauration de la stabilité dans ce pays.

Lors de ses entretiens à Tripoli avec nombre de responsables libyens, dont le président du Conseil présidentiel du gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Fayez Al-Sarraj, M. Boukadoum a réitéré "la position constante et solidaire de l'Algérie avec le peuple libyen depuis le début de la crise, une position appelant à l'impératif de parvenir à un règlement politique, à travers un dialogue libo-libyen devant aboutir à l'édification d'institutions légitimes et unies par le biais d'élections régulières et transparentes garantissant l'unité du peuple libyen et sa souveraineté sur l'ensemble de ses territoires".

M. Boukadoum avait eu des entretiens avec le président de la Chambre des députés, Hammouda Siala et un groupe de parlementaires membres du Conseil. Il s'était également longuement entretenu avec son homologue du GNA, Mohamed Taher Siala. Les deux responsables ont insisté sur la nécessité de respecter la volonté du peuple libyen.

Les responsables libyens ont exprimé, à cette occasion, leur "profonde gratitude" à l'Algérie pour sa position "solidaire rejetant toutes les formes d'ingérence étrangère dans les affaires internes libyennes, ainsi que son appui permanent aux efforts visant à assoir la paix et la stabilité en Libye".

Les entretiens ont porté sur les derniers développements en Libye ainsi que les perspectives des processus de règlement politique menés par la mission onusienne dans ce pays. Il a été également question de l'examen des voies et moyens à même de promouvoir les relations bilatérales et fraternelles unissant les deux pays, au mieux des intérêts et aspirations des deux peuples frères.

Dans ce sillage, le chef de la diplomatie a eu jeudi un entretien téléphonique avec son homologue russe Sergueï Lavrov, avec lequel il a examiné nombre de questions régionales d'intérêt commun. Les deux responsables avaient également affirmé leur appui à la coordination des efforts de la communauté internationale afin de contribuer au développement du dialogue inter-libyen, avec la participation, bien entendu, des forces politiques efficaces dans ce pays, conformément à la résolution 2510 du Conseil de sécurité, précise la même source. Lors de son séjour en Libye, M. Boukadoum a effectué une visite d'inspection au siège de l'ambassade d'Algérie à Tripoli, en prévision de la reprise de ses activités diplomatiques dans les prochains jours après une fermeture qui a duré sept ans, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays.

Il est à noter que la visite du ministre des Affaires étrangères en Libye s'inscrivait dans le cadre d'une tournée africaine Outre la Libye, le ministre s'est rendu en République démocratique du Congo (RDC), en Afrique du Sud, Lesotho, Angola et Kenya. Ces visites ont permis de discuter des dossiers de coopération, des questions bilatérales et régionales d'intérêt commun.

ALGÉRIE-RUSSIE

Entretien téléphonique entre Boukadoum et Lavrov : vaccin Sputnik V et dossiers sahraoui et libyen évoqués

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a eu jeudi un entretien téléphonique avec son homologue russe Sergueï Lavrov, avec lequel il a examiné nombre de questions régionales d'intérêt commun. Le chef de la diplomatie algérienne a fait savoir, sur son compte officiel Tweeter, qu'il s'est entretenu jeudi par téléphone avec son homologue russe Sergueï Lavrov, avec lequel il a évoqué des questions relatives à la lutte contre la pandémie Coronavirus et la mise à disposition du vaccin russe Spoutnik V, ainsi que des

questions régionales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye et au Sahara occidental". Pour sa part, le ministre russe des Affaires étrangères a rappelé, dans un communiqué, que les deux ministres avaient échangé les vues autour de la situation au Sahara occidental, réaffirmant la position de principe portant règlement de ce conflit qui a tant duré, en se conformant à la règle juridique reconnue sur le plan international, a rapporté le site Russia Today. Les deux responsables avaient également affirmé leur appui à la coor-

dination des efforts de la communauté internationale afin de contribuer au développement du dialogue inter-libyen, avec la participation, bien entendu, des forces politiques efficaces dans ce pays, conformément à la résolution 2510 du Conseil de sécurité, précise la même source. Dans le même contexte, les chefs de la diplomatie ont échangé les vues sur la coopération entre la Russie et l'Algérie pour mettre en application les conclusions du sommet Russie-Afrique tenu, rappelle-t-on, à Sochi en octobre 2019.